



Le réseau
de transport
d'électricité

ENEDIS
L'ELECTRICITE EN RESEAU

GÉRÉDIS
Deux-Sèvres

Schéma régional de raccordement au réseau des énergies renouvelables Pays de la Loire

**Etat technique et
financier de la mise en
œuvre du schéma à fin
2025**

Version finalisée du 31 mars 2026



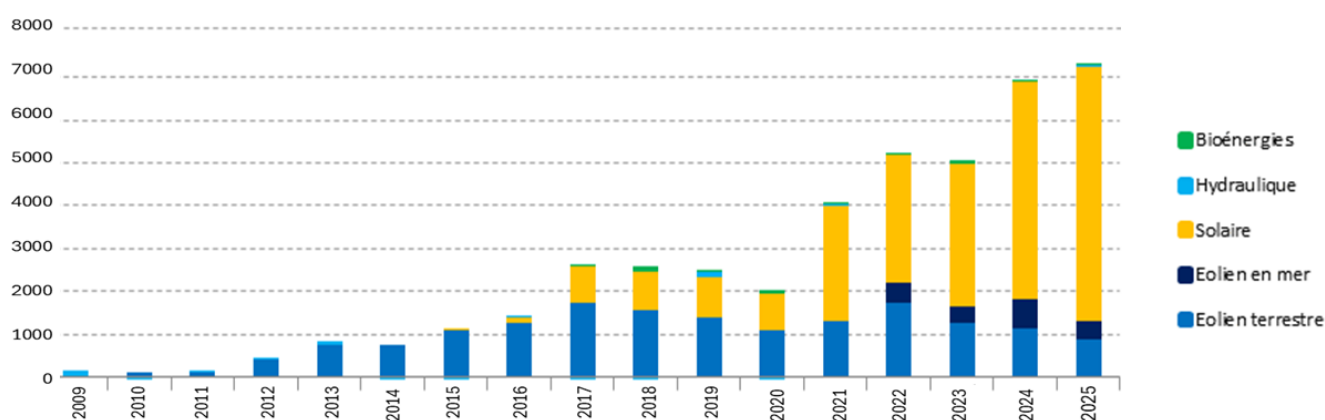
Poursuivre la transition énergétique en cohérence avec la politique de décarbonation de l'état

En 2025, la dynamique de raccordement des énergies renouvelables (EnR) a de nouveau franchi un cap historique, avec un volume record de 7 300 MW nouvellement raccordés, reflet d'un engagement collectif croissant en faveur de la transition énergétique. Ces nouvelles installations, en croissance de 10% par rapport à 2024, sont majoritairement raccordées sur le RPD et traduisent le dynamisme des installations photovoltaïques, qui représentent 5 900 MW, dont 3 700 MW de projets raccordés en basse tension.

Ce mouvement s'inscrit dans la trajectoire définie par l'État pour faire du mix énergétique français un levier de souveraineté, de compétitivité et de résilience face aux défis climatiques.

La France dispose désormais d'un parc de production EnR de plus de 84 000 MW, incluant l'ensemble des filières renouvelables, dont les parcs éoliens en mer. La capacité solaire installée totale a dépassé en 2025 celle des installations hydrauliques : ainsi le parc hydraulique historique représente désormais moins du tiers de la capacité EnR installée, alors que les installations éoliennes et photovoltaïques représentent environ 66% du parc¹.

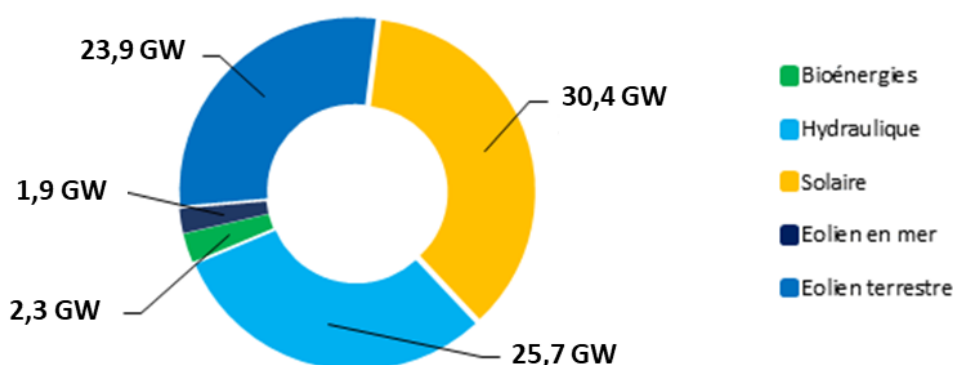
Evolution annuelle de la puissance EnR raccordée (MW)



Evolution annuelle des volumes d'EnR raccordés (en MW)

¹ Source : [Bilan électrique 2025](#)

Répartition par filière au 31/12/2025 (MW)



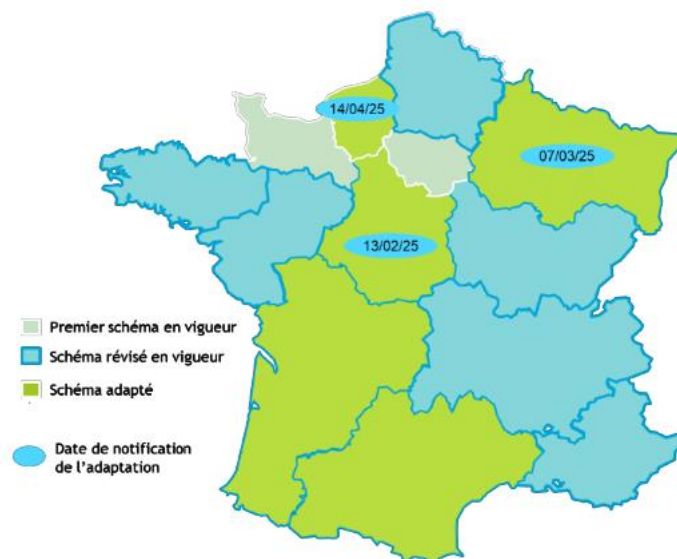
Répartition des volumes d'EnR raccordés par filière (en MW)

Bilan électrique 2025

A date, en raison d'une meilleure acceptabilité par rapport aux autres filières, notamment en termes d'insertion paysagère et d'appropriation par les territoires, on constate une prédominance accrue des projets photovoltaïques (PV), principalement des projets de faible puissance. Les puissances unitaires varient toujours considérablement selon les projets, avec un dynamisme accru des installations de puissance modérée, tandis que le développement de projets de raccordement de plusieurs centaines de MW se poursuivent. On constate parallèlement une tendance de baisse continue des raccordements éoliens.

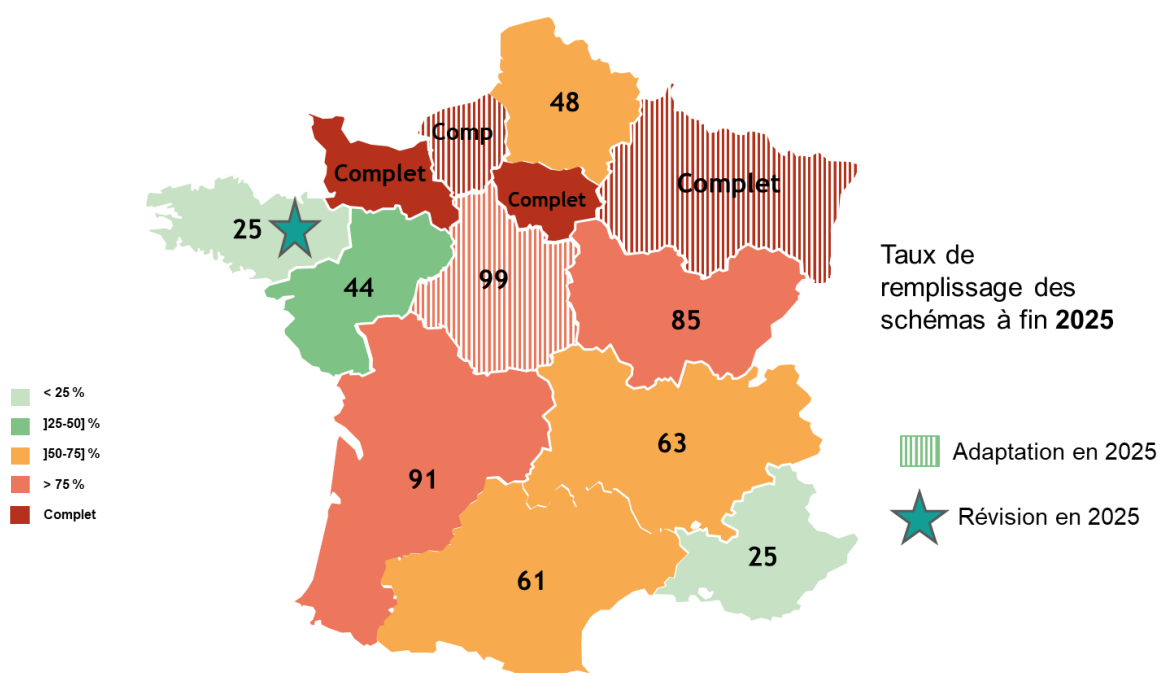
Les dernières adaptations et révisions de schémas dans le régime « Pré-APER » sont entrées en vigueur

Pour répondre rapidement à la dynamique croissante des projets d'énergies renouvelables terrestres, et notamment à des saturations locales de postes en partie provoquées par des raccordement massifs de parcs de petite puissance non pilotable, de dernières adaptations ont été notifiées avant l'entrée en vigueur du nouveau cadre de réalisation des S3REnR, APER. En 2025, trois adaptations ont été conduites à leur terme en Centre Val de Loire, Grand Est et Haute Normandie, permettant de libérer un volume de capacités réservées supplémentaires de 2 GW.



Adaptations de schémas réalisées et en cours à fin 2025

Pour éviter la désoptimisation de la planification des réseaux induites par les adaptations, le dispositif APER n'a pas reconduit ce système d'adaptation de schémas aux bénéfices de nouveaux mécanismes : en particulier, une nouvelle flexibilité (mobilisation d'un réservoir de travaux prédéfinis) viendra compléter les transferts de capacité réservée et de travaux, pour continuer d'émettre des offres de raccordement entre deux processus de révisions.



A fin 2025, 73% de la capacité d'accueil des réseaux réservée aux projets EnR est affectée à des projets en cours de développement. Ce taux de réservation des capacités des schémas est en augmentation par rapport à celui observé fin 2024 (66%) compte-tenu en particulier de la forte dynamique des raccordements de PV BT, malgré la révision ou l'adaptation de quatre schémas en 2025. Ainsi, l'entrée en vigueur du schéma Bretagne mi 2025 a permis la création de 4,4 GW supplémentaires de capacités réservées qui sont venues s'ajouter aux 2 GW dégagées par les adaptations des schémas Grand Est, Centre Val de Loire et Haute Normandie.

Les schémas de Grand-Est, Ile-de-France et Normandie sont complets à fin 2025.

Optimisation du raccordement des projets de petite puissance dans les zones saturées

Les gestionnaires de réseaux mettent en œuvre des stratégies pour accélérer le raccordement des projets de petite puissance, même dans les zones à forte saturation. En 2025, la dynamique de raccordement des projets photovoltaïques diffus reste robuste, y compris dans les zones rurales où la capacité d'accueil supplémentaire ne sera disponible qu'après des travaux significatifs. Les initiatives lancées par RTE et Enedis depuis 2022 pour proposer des solutions de raccordement anticipé ont permis de traiter de l'ordre de 6 000 demandes, grâce à des propositions bien accueillies par les parties prenantes.

Cependant, cette dynamique intense révèle des contraintes localisées sur un nombre restreint de postes sources (de l'ordre de 130 postes à fin 2025) depuis la fin de l'été 2024. Pour répondre à ces défis, les gestionnaires de réseaux intensifient leurs efforts pour optimiser le raccordement des installations, notamment dans les milieux agricoles. En l'absence de pilotabilité des installations photovoltaïques de faible puissance à date, RTE et certains gestionnaires de réseaux explorent des leviers supplémentaires, tels que l'appel à des flexibilités additionnelles. Ces solutions sont mises en œuvre dans les cas où une contrainte de transit est identifiée à très court terme. Elles servent d'expérimentation pour minimiser les contraintes dans des zones dynamiques de raccordement dans l'attente des révisions.

Les prochaines révisions des schémas S3REnR devront intégrer de manière adéquate le volume de production diffuse, en tenant compte des évolutions des modalités de soutien aux installations photovoltaïques. Ces ajustements visent à aligner la taille des installations au bénéfice des projets de puissances plus élevées, pour se conformer aux objectifs de développement à moyen terme du gouvernement.

Les gestionnaires de réseaux, en collaboration avec les services de l'état, cherchent à mieux caractériser la file d'attente pour planifier une infrastructure économique et pertinente

Les gestionnaires de réseaux en collaboration avec la CRE et la DGEC ont mené une analyse afin d'affiner la file d'attente et mieux caractériser la maturité des projets. Cette maturité a été appréciée en particulier à l'aune de trois critères :

- Disposer d'un « droit d'accès au réseau »
- Être en possession d'une autorisation administrative (en particulier l'autorisation d'urbanisme)
- Bénéficier d'un soutien public ou avoir sécurisé son financement (mécanisme de soutien de l'Etat ou « PPA »).

Prenant pour appui ces travaux, RTE mène des réflexions pour intégrer les travaux méthodologiques de consolidation et de qualification de la file d'attente dans les révisions des schémas. L'objectif serait ainsi de mieux estimer le réalisme de la file d'attente et ainsi :

- 1) Eviter un phénomène de saturation contractuelle du réseau avec des projets d'installation EnR qui « bloqueraient » l'accès à la capacité disponible pour des projets potentiellement plus matures
- 2) Réaliser le bon dimensionnement des ouvrages et leur planification au bon endroit et au bon moment.

Une coordination approfondie RTE-Enedis sur ce sujet est en cours.

Un cadrage des ambitions des futurs schémas a été réalisé pour assurer une cohérence entre les objectifs des schémas S3REnR à réviser avec les objectifs de l'état.

Pour se conformer au décret APER de juillet 2024, un cycle de révisions de l'ensemble des schémas s'est ouvert. Début 2025, les gestionnaires de réseau ont donc débuté les travaux de révision, en étroite coopération avec les services déconcentrés de l'Etat, les collectivités, les producteurs et les autres parties prenantes.

Les premiers scénarios de capacité globale issus des concertations régionales, ont montré une décorrélation entre les chiffres proposés en région et les scénarios du projet de PPE. En parallèle de la publication du décret PPE rendue publique le 12/2/2026, un travail de déclinaison régionale a été réalisé par les services de l'Etat avec l'appui de RTE pour proposer des cibles cohérentes avec les enjeux énergétiques et stratégiques de l'Etat, entraînant une temporisation des travaux régionaux au 2nd semestre 2025.

Ceci a permis la relance des révisions. Les dossiers d'éclairage permettant au préfet de région de fixer la capacité du schéma ont donc été envoyés fin 2025 pour les régions

les plus avancées - Bourgogne-Franche-Comté, Nouvelle Aquitaine et Centre Val de Loire.

Les gestionnaires des réseaux ont débuté la révision des autres schémas mi-janvier 2026, conformément aux dispositions du décret APER. Les travaux des éclairages au préfet, basées notamment sur la déclinaison régionale retenue par la DGEC, et lui permettant de définir l'ambition régionale d'un schéma vont se poursuivre toute l'année 2026.

L'objectif est de finaliser la révision des schémas en deux ans environ une fois l'ambition définie par le préfet.

La dynamique d'investissements se poursuit pour adapter l'infrastructure à la dynamique des EnR

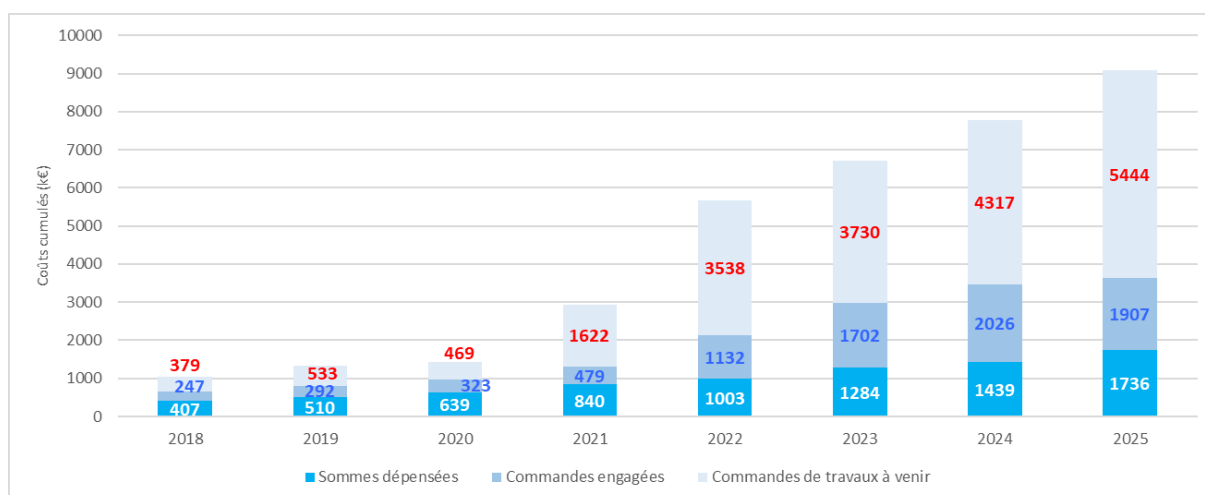
Pour suivre des raccordements toujours en croissance, les gestionnaires de réseau poursuivent leur mobilisation industrielle en augmentant des volumes d'investissement et développent les ouvrages prévus dans les schémas S3REnR actuels. Ces investissements sont réalisés en adéquation avec les dynamiques de croissance locale et sont conjointement ordonnancés pour piloter l'effort industriel de mise à disposition de capacités de manière efficace.

Dans le contexte :

- i) de révision de tous les schémas avec une priorisation des schémas ayant des niveaux de saturation important
- ii) d'une hausse structurelle des coûts reflet des tensions sur les marchés
- iii) et d'investissements massifs réalisés et à venir par les gestionnaires des réseaux

les ouvrages les plus attendus pour permettre le raccordement des projets matures seront priorités.

Par ailleurs les ouvrages identifiés comme moins utiles techniquement, n'ayant pas fait l'objet de demande de raccordement client, bénéficiant d'un bilan économique incertain ou identifiés comme problématiques au sein des territoires font l'objet d'une étude approfondie avant une possible reconduction dans les schémas révisés dans un format plus économique, au bénéfice des territoires, des producteurs et de la collectivité.



Evolution des investissements cumulés pour les créations et les renforcements à fin 2025

La forte croissance des commandes engagées depuis 2022 se poursuit, illustrant l'accélération du financement des ouvrages inclus dans les schémas par les gestionnaires de réseau et les producteurs. De plus, l'évolution des commandes de travaux à venir met en évidence les enjeux d'investissement auxquels les gestionnaires de réseaux doivent faire face pour accueillir les EnR.

Les gestionnaires de réseaux concertent les nouvelles dispositions issues de la loi « APER »

Suite à la publication du décret dit « APER » le 21 juillet 2024, des concertations menées par Enedis et RTE ont débuté pour décliner dans leurs documentations techniques de référence (DTR) respectives les nouvelles dispositions s'appliquant à l'élaboration et la vie des S3REnR.

Ces dispositions visent à améliorer l'efficacité de la planification puis du raccordement au bénéfice de toutes les parties prenantes.

Les sujets d'ores et déjà abordés ont été les suivants :

- Une remise à plat de l'ensemble des notions utilisées dans le cycle de vie des schémas S3REnR pour contribuer à une meilleure visibilité par les parties prenantes du dispositif, à la fois pendant les révisions et une fois les schémas révisés en vigueur ;
- Les modalités d'organisation des campagnes de recensement de prévisions d'installations de production d'électricité EnR, pour l'établissement des hypothèses nécessaires aux études réseau permettant de planifier les investissements réseaux nécessaires à la mise à disposition de la capacité globale de raccordement régionale ;
- Les modalités d'application des critères techniques et économiques qui s'imposent aux investissements qui peuvent intégrer la planification, conformément à l'arrêté du 29 mars 2025 ;

- Les modalités de mise en œuvre du droit de priorité à l’instruction des demandes de raccordement au réseau public de transport d’installations de production d’électricité EnR (évolution de la procédure raccordement au RPT) ;
- Les modalités de mise en œuvre du « réservoir de travaux », dédié au raccordement d’installations sur le RPD ;

La concertation se poursuivra au premier semestre 2026.

L’amélioration de l’offre cartographique grâce à une concertation approfondie pour la refonte de l’outil Capareseau

Caparéseau est un outil cartographique de référence pour l’ensemble des parties prenantes locales et nationales. Il met à disposition les données sur les capacités de raccordement au niveau des postes (i), les informations de dynamique globale par schéma S3REnR (ii) et la planification de l’infrastructure de réseau de transport et de distribution (iii) ; la donnée est alimentée par les gestionnaires de réseaux.

Afin de palier une problématique d’interface peu lisible pour certaines parties prenantes et du nouveau dispositif issu de la loi APER, RTE a lancé une concertation approfondie avec l’ensemble des acteurs d’octobre 2025 à février 2026 pour définir des fonctionnalités et données de Caparéseau.

Une phase de définition d’un socle de principes dégageant des lignes directrices pour le futur outil présenté dans l’instance de concertation de RTE en octobre a précédé une concertation approfondie menée en collaboration étroite RTE-Enedis, avec les GRD.

Pendant la période de développement de l’outil à venir, des séances de concertation seront également organisées avec les producteurs EnR et les distributeurs, afin de co-construire l’ergonomie et les parcours utilisateurs tout au long de l’année 2026 pour un objectif très ambitieux de livraison de l’outil : le 1er janvier 2027.

Cette concertation, nécessaire pour répondre aux nouveaux besoins des utilisateurs ainsi que la date butoir de livraison de Capareseau, est considérée par la Commission de régulation de l’énergie comme une action prioritaire dans sa délibération TURPE 7 HTB, assortie d’une régulation incitative. RTE met donc tout en œuvre pour s’y conformer, en ne sacrifiant pas cet objectif à la qualité et le besoin impérieux de mise à disposition d’un outil fonctionnel et utile.

PREAMBULE

Le S3REnR Pays de la Loire a été approuvé par le préfet de région le 28/03/2024. Ce schéma initial a mis à disposition des projets de production EnR une capacité d'accueil de 5000 MW, dont 2410.7 MW de capacités nouvellement créées s'ajoutant aux 2589.3 MW préexistants. La quote-part globale s'élève à 46.49 k€/MW (valeur actualisée au 01/02/2026). Les montants d'investissements de l'état initial et du schéma sont détaillés ci-dessous.

Investissements du schéma :

- Créations financées par la quote-part payée par les producteurs : 248.8 M€ dont 151.5 M€ GRD
- Renforcements financés par le TURPE : 144.3 M€ dont 14.2 M€ GRD

Autres investissements des gestionnaires de réseau, contribuant à l'accueil des EnR (Etat initial dont anciens schémas) : 90 M€

Le présent document a pour objet d'établir un état technique et financier de la mise en œuvre de ce S3REnR à la date du 31 décembre 2025 (année N-1), après une année d'application, conformément à l'article D321-21-1 du code de l'énergie. Une synthèse nationale des états techniques et financiers sur la même année est mise à disposition sur le site de RTE. Pour mémoire, le précédent état technique et financier annuel à fin 2024 est disponible sur le site Internet de RTE. Cet état technique et financier a été élaboré conjointement avec ENEDIS et GÉRÉDIS, présenté à la DREAL Pays de la Loire et publié sur le site internet de RTE. Il a également été annexé au bilan d'exécution du programme d'investissement adressé à la CRE. Les gestionnaires de réseau ont établi cet état en cohérence avec les chiffres du panorama des EnR publié par ailleurs. Le S3REnR, la cartographie associée, le rapport de concertation et le présent état technique et financier annuel sont disponibles sur le site internet de RTE à l'adresse : <https://www.rte-france.com/projets/s3renr>.

EVOLUTION DE LA PRODUCTION ENR

Dynamique de raccordement EnR

613 MW d'installations EnR raccordées en 2025

Le parc de production d'énergies renouvelables en service atteint 3707 MW (+20 % par rapport à 2024). Le volume des projets en développement atteint 2018 MW (+14 % par rapport à 2024).

Bilan de la production (en MW)

Etat d'avancement	Gestionnaire	2024	2025
En service	RTE	0	0
	ENEDIS	3094	3707
	ELD	0	0
En développement	RTE	272	358
	ENEDIS	1505	1660
	ELD	0	0
Total		4871	5725

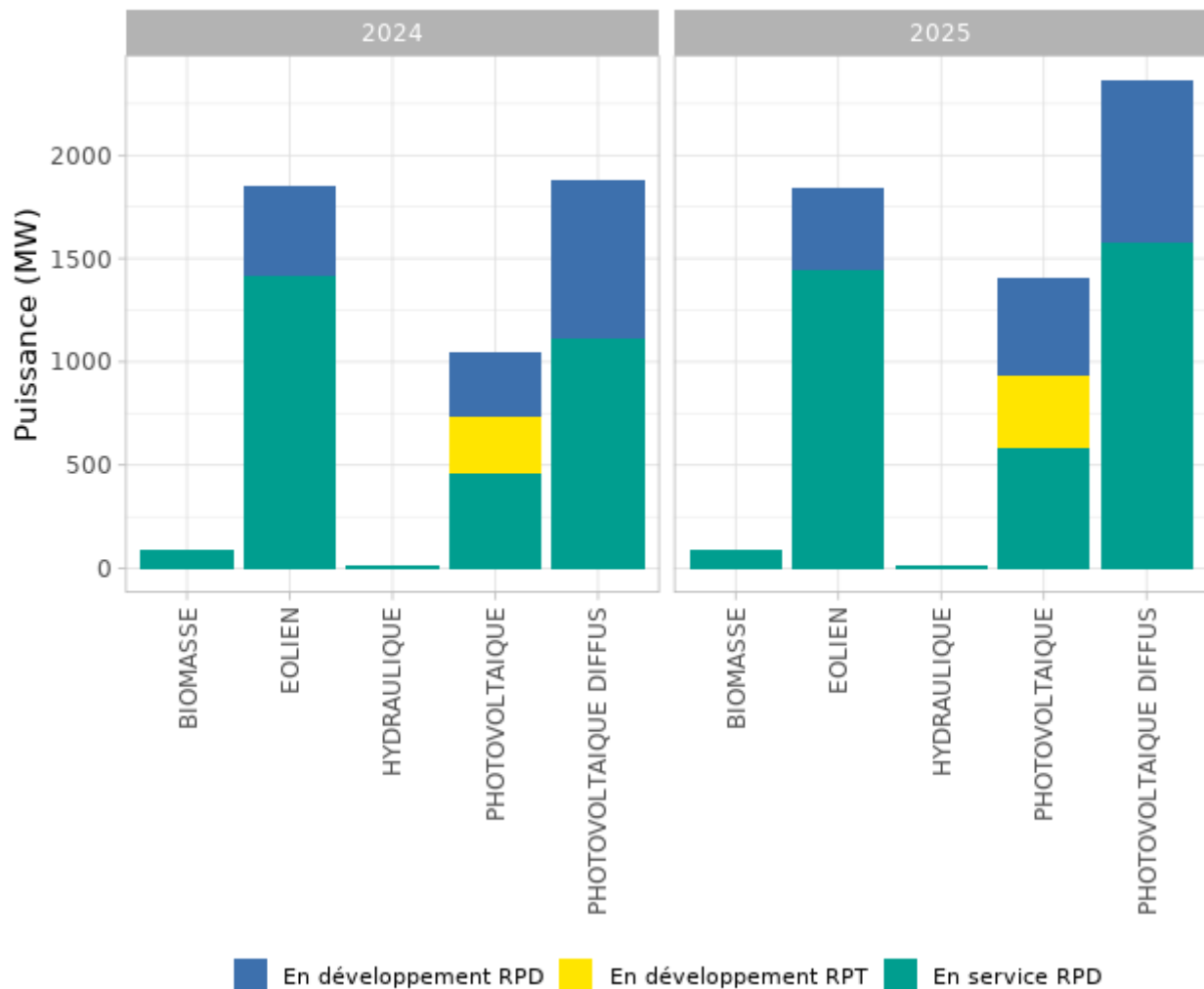
32 MW de production éolienne raccordée en 2025

La dynamique annuelle de raccordement de la production éolienne est de +2 %. Le volume total de projets éoliens en service et en développement affiche 1845 MW à fin 2025 (0 % par rapport à 2024).

582 MW de production photovoltaïque raccordée en 2025

La dynamique annuelle de raccordement de la production photovoltaïque est de +37 %. Le volume total de projets photovoltaïques en service et en développement affiche 3776 MW à fin 2025 (+29 % par rapport à 2024).

Répartition par filière des installations EnR

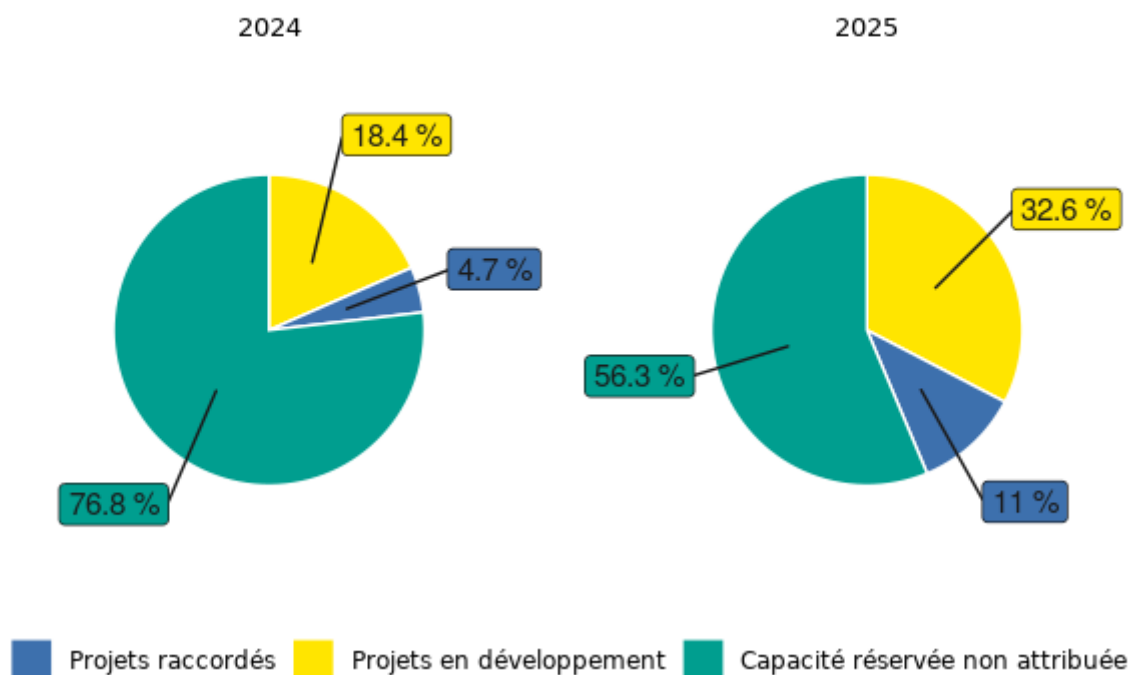


Affectation des capacités réservées

1026 MW de capacités réservées attribuées en 2025

Les graphiques ci-dessous présentent l'évolution de l'affectation des capacités réservées du S3REnR aux installations de production d'énergies renouvelables à fin 2025 et fin 2024, hors installations de production diffuse de puissance inférieure au seuil en vigueur au moment de leur entrée en file d'attente (0 kVA, 36 kVA ou 100 kVA), et hors appel d'offres éolien posé en mer.

Répartition de la capacité réservée selon le stade des projets EnR



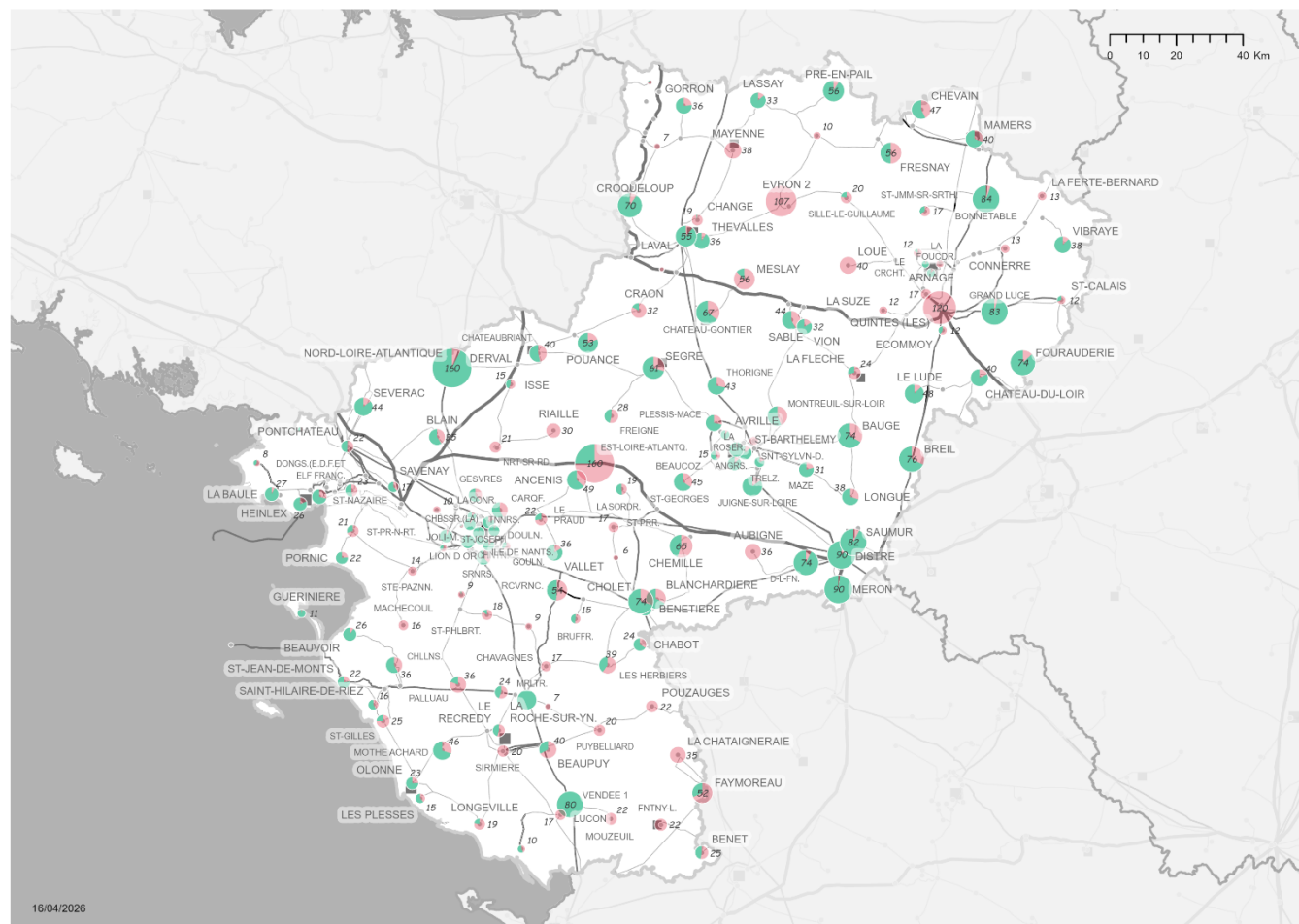
44 % de la capacité du schéma allouée à fin 2025

Depuis la publication du S3REnR Pays de la Loire, 2183.8 MW ont été affectés, dont 551.7 MW (11 %) ont été mis en service. Les capacités réservées de chacun des postes du S3REnR sont disponibles en annexe 5. Les capacités d'accueil du schéma sont mises à jour sur le site internet Caparéseau.fr.

La localisation des capacités réservées attribuées est représentée sur la carte ci-dessous.

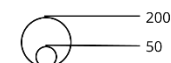
PAYS DE LA LOIRE

Capacité réservée de la région



Capacité réservée (MW)

● CR Restante ● CR Attribuée



Réseau électrique

— 63 - 90 - 150 kV
— 225 kV
— 400 kV
— Courant continu

Type d'ouvrage

● Poste
— Ligne

Administratif

■ Agglomérations

Sources: RTE (Patrimoine), IGN - Admin Express 2025 (Limites Administratives et Agglomérations)

Conception et réalisation : Centre National d'Expertise du Réseau (CNER)
Contact: rte-cner-cartographies@rte-france.com

AMENAGEMENTS DU SCHEMA

Afin de prendre en compte les besoins des producteurs pour la localisation et le volume de leurs projets d'installations EnR, le S3REnR Pays de la Loire a fait l'objet de transferts de capacité réservée sur l'année 2025.

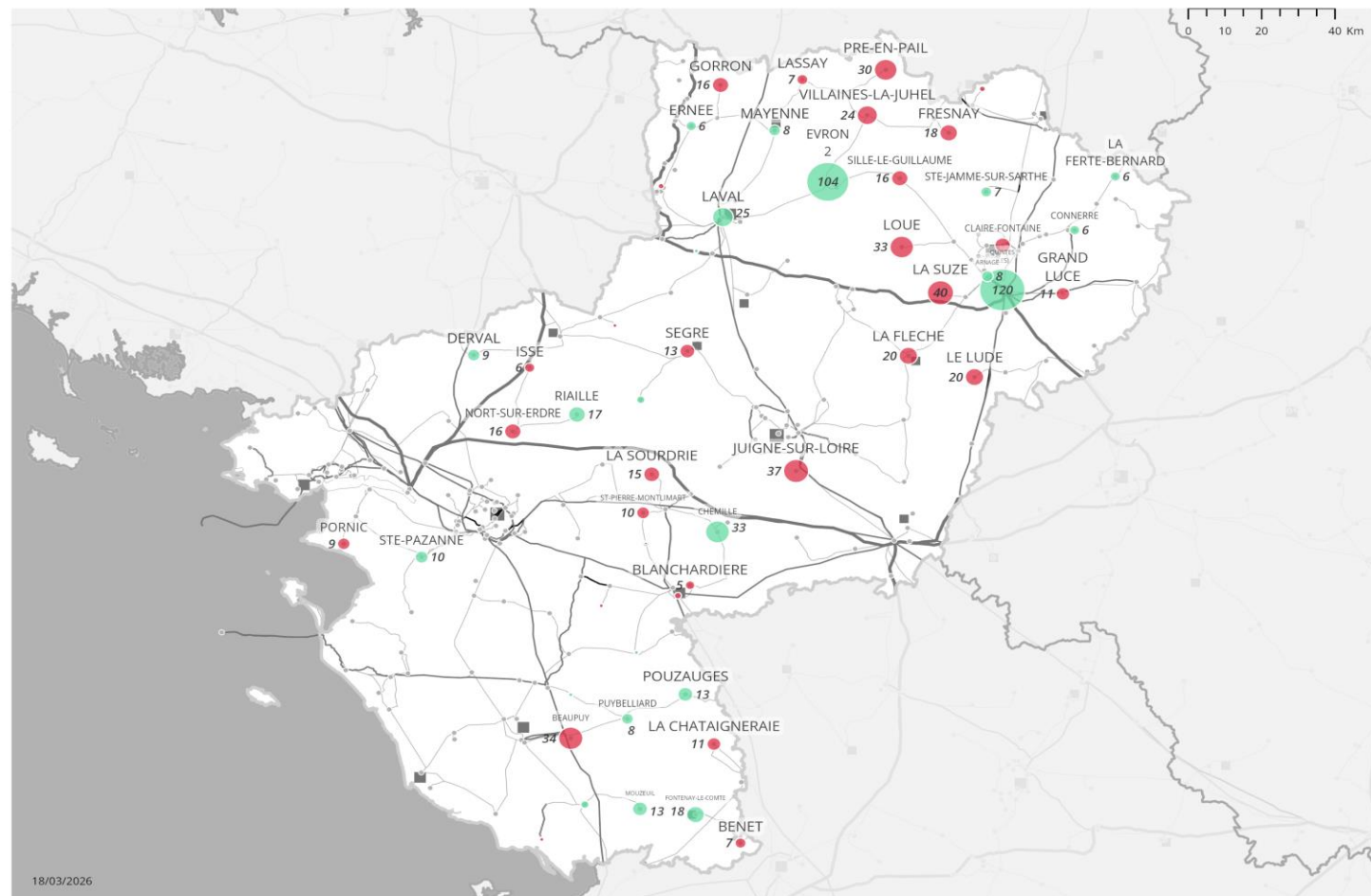
196 MW ont été transférés en 2025

Ce volume représente 37 transferts.

La liste complète des transferts et, le cas échéant, des travaux ajoutés et modifiés figure en annexe 2.

PAYS DE LA LOIRE

Capacité de la région



18/03/2026

Sources: RTE (Patrimoine), IGN - Admin Express 2025 (Limites Administratives et Agglomérations)

Conception et
réalisation

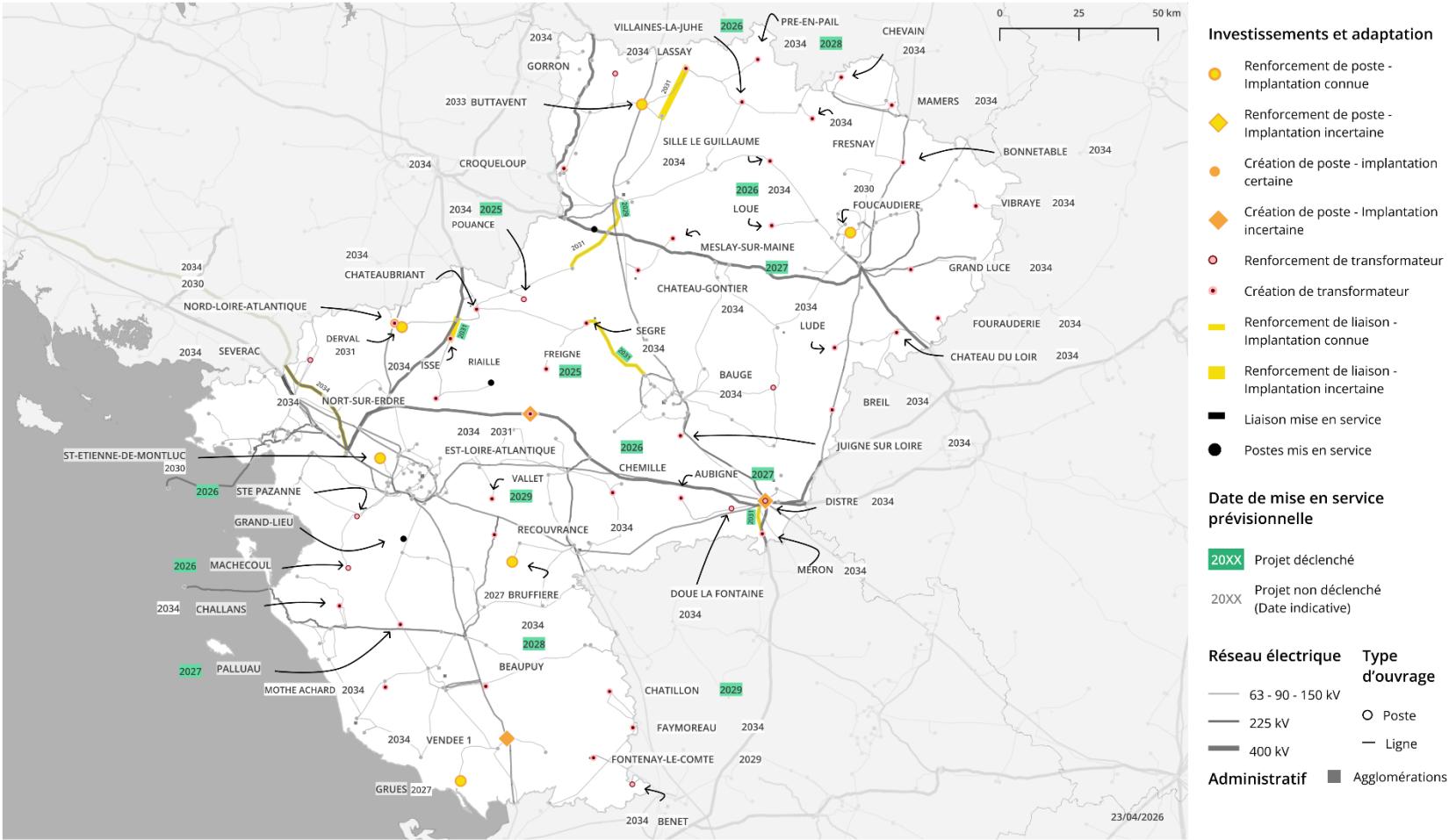
Direction Technique (DT)
Contact: rte-cner-cartographies@rte-france.com

CARTOGRAPHIE DES TRAVAUX

La cartographie ci-après représente les ouvrages renforcés ou créés inscrits au S3REnR avec leur date de mise en service prévisionnelle. Les ouvrages de l'état initial du S3REnR et le réseau existant sont présents sur la carte (fond de carte). Seuls les ouvrages inscrits au schéma sont détaillés.

A noter que les dates de mises en service prévisionnelles pourront évoluer en fonction de la dynamique de développement des EnR.

PAYS DE LA LOIRE
Calendrier prévisionnel de mise en oeuvre des projets de travaux prévus au S3REnR



Sources: RTE (Patrimoine), IGN - Admin Express 2025 (Limites Administratives et Agglomérations)

Les informations publiées sont mises à disposition à titre indicatif. Elles ne sont pas engageantes pour les gestionnaires de réseau, notamment dans le cadre des études et relations contractuelles relatives au raccordement. Les gestionnaires de réseau ne pourront être tenus responsables de l'interprétation ou de l'usage qui pourraient être faits de ces informations.

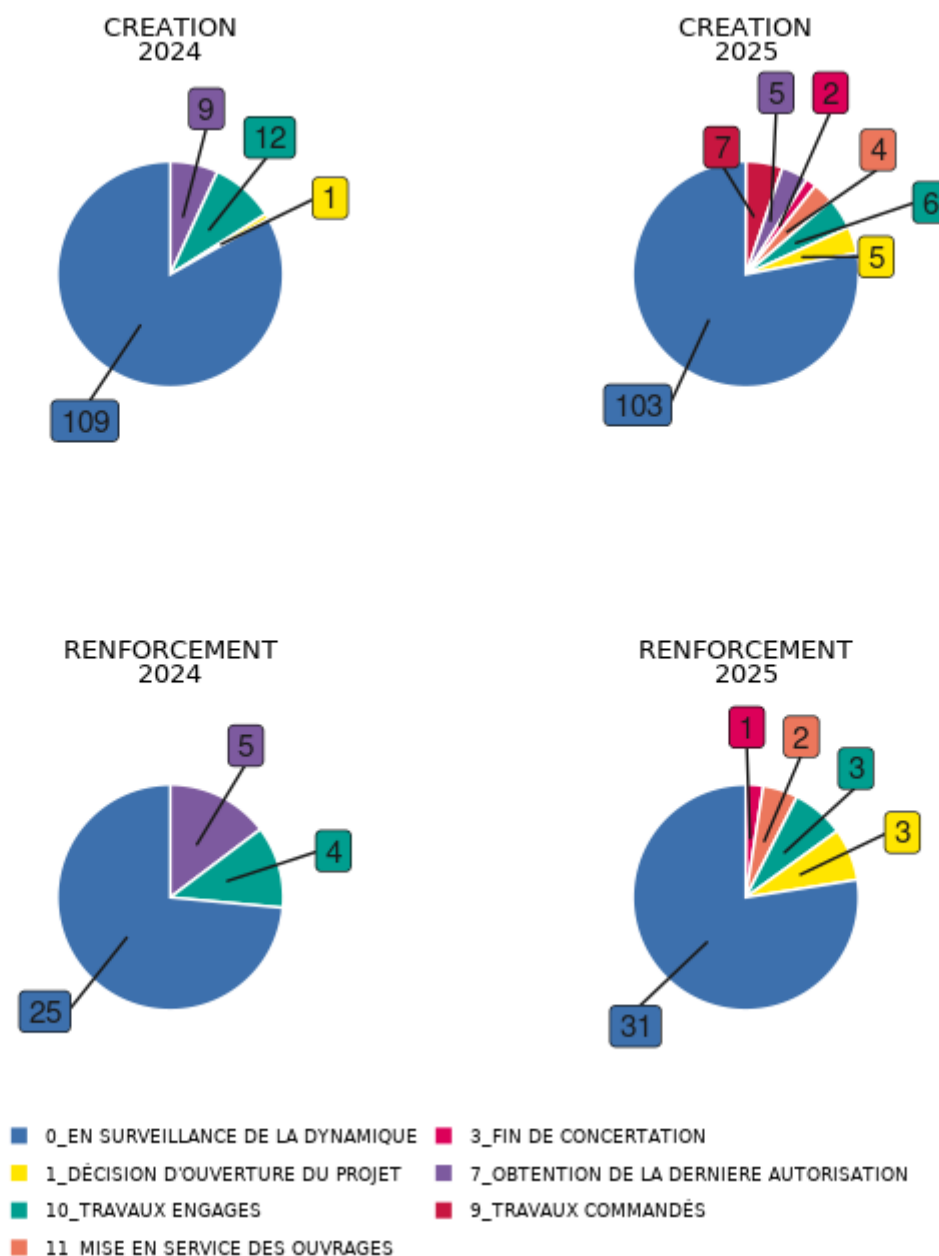
Conception et réalisation Direction Technique (DT)
Contact: rte-cner-cartographies@rte-france.com

AVANCEMENT DES TRAVAUX

3 % des ouvrages de création sont en service

En complément, 22 % des ouvrages de création inscrits au schéma ont atteint le seuil de déclenchement de leurs travaux, et 22 % des ouvrages de renforcement.

Répartition des travaux du S3REnR

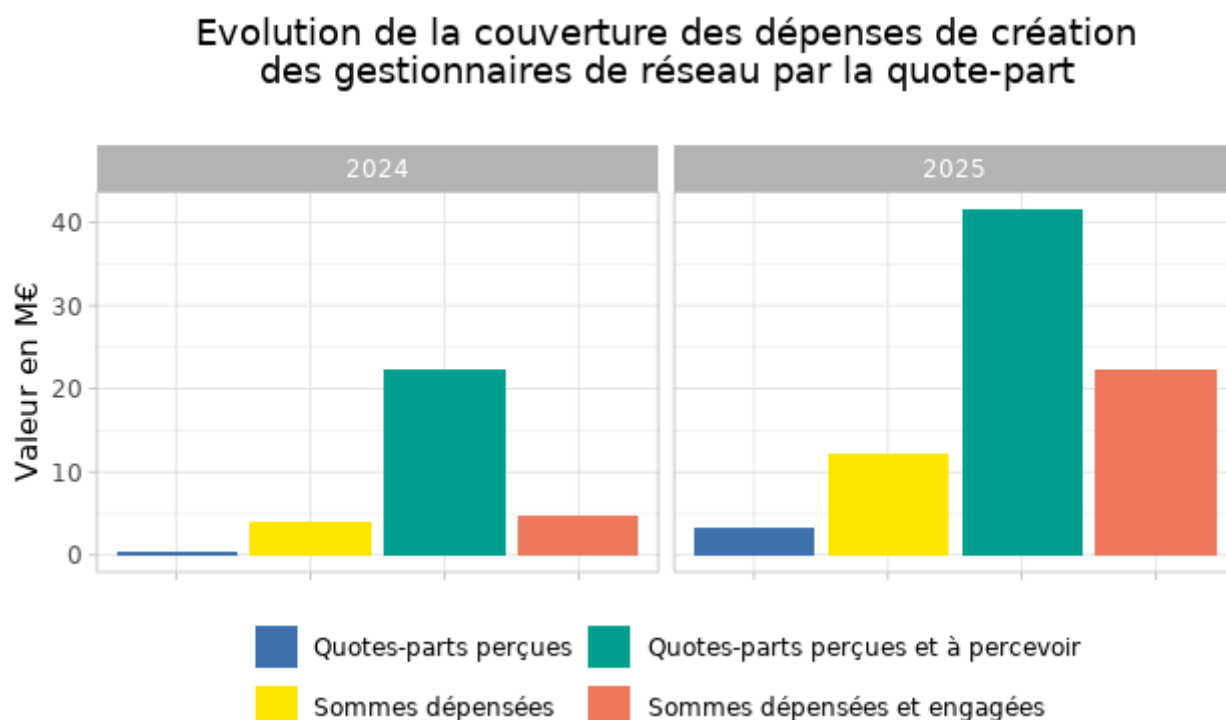


La liste détaillée des travaux de création et de renforcement du schéma ainsi que leur avancement, l'état du seuil de déclenchement, le seuil d'engagement, et leurs coûts figurent en annexe 2. Les différents stades d'avancement des projets inscrits au schéma sont détaillés en annexe 3.

ETAT FINANCIER DU SCHEMA

3.3 M€ de quote-part versés par les producteurs et 12.3 M€ dépensés pour les travaux de création à fin 2025

Le montant de quote-part versé par les producteurs représente 27 % des sommes dépensées par les gestionnaires de réseau pour les créations à fin 2025. Ces recettes de quote-part sont à mettre en regard des éléments de dépense des gestionnaires de réseau qui s'étalent sur la durée des schémas représentés sur le graphique ci-dessous.



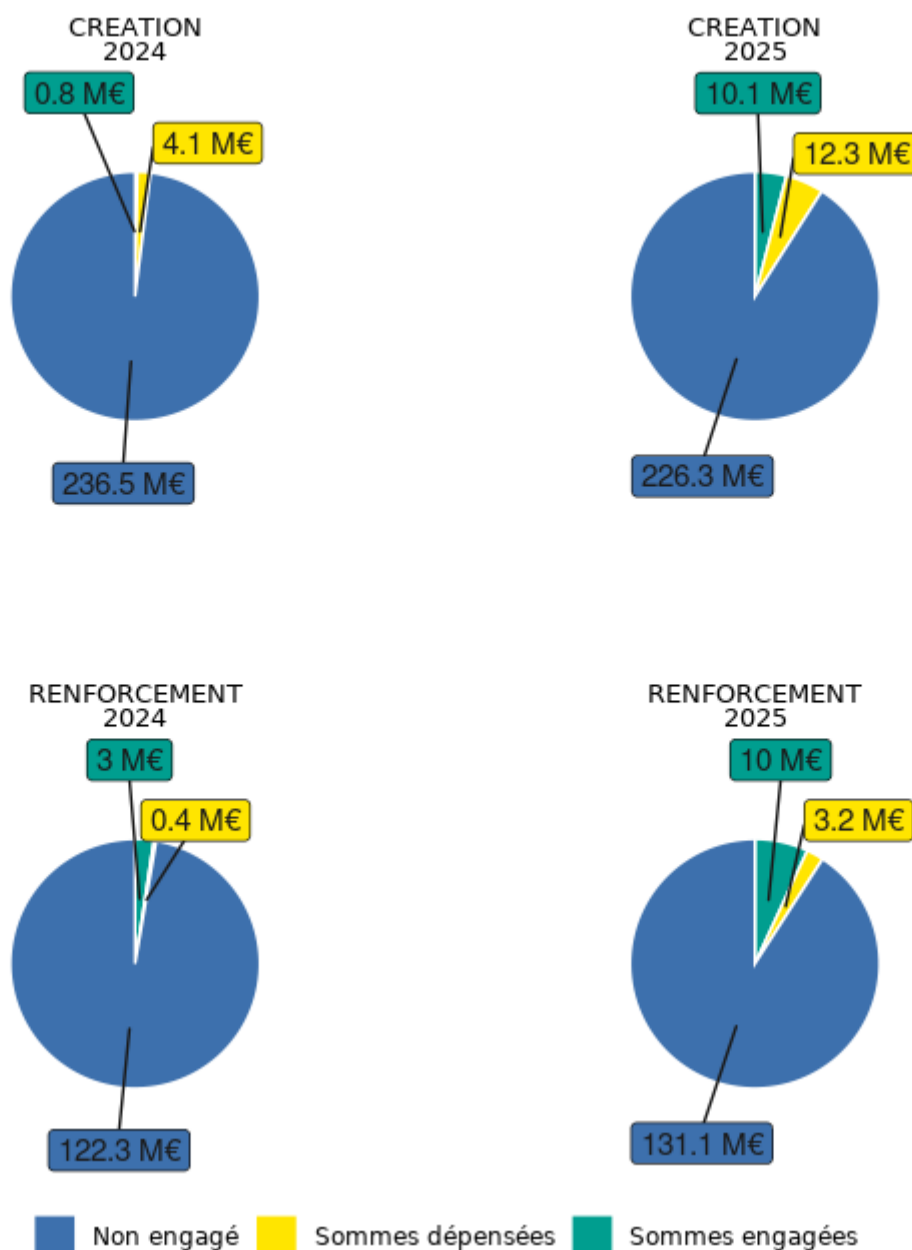
57.9 M€ (24 % du coût prévisionnel des travaux de création)

Il s'agit du montant qui serait perçu par les gestionnaires de réseau si les installations de production diffuse étaient soumises au paiement de la quote-part du S3REnR. Ces installations sont exonérées du paiement de la quote-part, mais sont comprises dans la capacité réservée du schéma (au dénominateur du calcul de la quote-part unitaire). Par conséquent, une partie du coût prévisionnel des investissements de création du S3REnR n'est pas financée au titre de la quote-part versée par les producteurs EnR, mais supportée par les gestionnaires de réseau, via le TURPE. Sur le schéma Pays de la Loire 1246 MW de production diffuse en service et en développement depuis l'approbation du S3REnR sont recensés à fin 2025.

15.5 M€ dépensés par les gestionnaires de réseau

au titre des investissements de création et de renforcement, soit environ 4 % des montants estimés des travaux.

Répartition des montants estimés des travaux du S3REnR

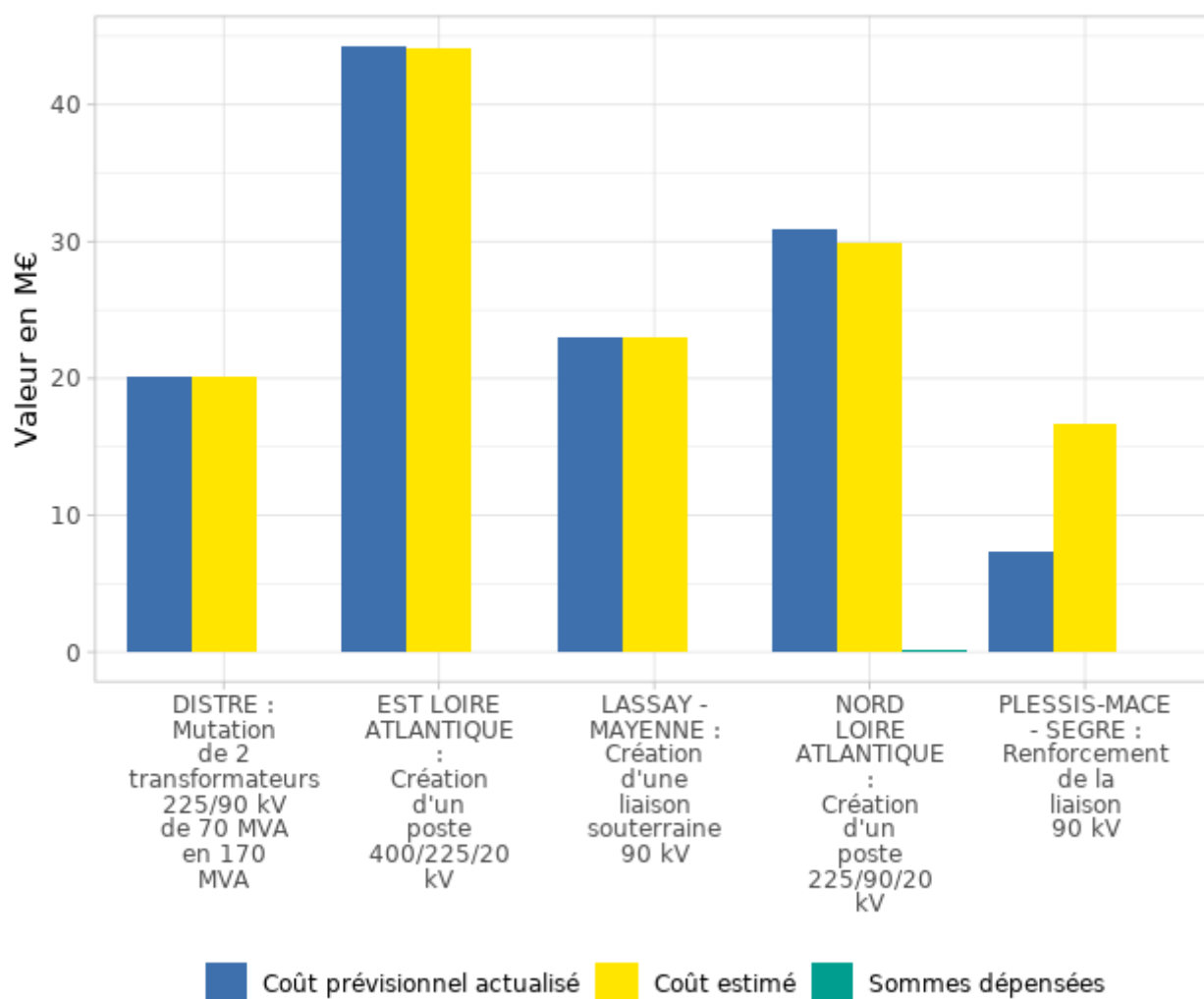


Le coût estimé des travaux de création est de 248.7 M€.

Ce montant représente une évolution de 2 % du coût des investissements de création par rapport au coût prévisionnel actualisé du schéma de 243.3 M€. Cette évolution de 5.4 M€ découle principalement des évolutions de consistance des travaux décidés à l'issue des études techniques détaillées, de l'évolution des prix des marchés postes et de la mise en place de paliers numériques dans les postes qui n'avaient pas été pris en compte initialement.

Le graphique suivant permet de visualiser l'évolution du coût des projets les plus structurants du S3REnR (coût prévisionnel, coût estimé, sommes dépensées).

Evolution du coût des projets structurants du schéma



INDICATEURS DE SUIVI DE MISE EN OEUVRE DU SCHEMA

L'évaluation environnementale du S3REnR Pays de la Loire réalisée selon les dispositions des articles R. 122-17 et suivants du code de l'environnement, présente des indicateurs de suivi (destinés à vérifier que les incidences défavorables ont correctement été appréciées, que les mesures prises pour éviter, réduire ou compenser les incidences négatives ont un caractère adéquat et également identifier les impacts négatifs imprévus du schéma). Ces indicateurs, mesurés annuellement, sont répertoriés et mesurés dans le tableau ci-après.

Enjeu environnemental	Indicateur de suivi de la mise en œuvre du schéma	Valeurs de l'année 2024	Valeurs de l'année 2025	Valeur objectif issue de l'évaluation environnementale
1- Réduire les émissions de GES en diminuant les consommations énergétiques et en développant les EnR	Volume d'énergies renouvelables raccordées au réseau électrique dans le cadre du S3REnR Pays de la Loire (GW)	0,24 GW	0,55 GW	5 GW en 2033
2- Préserver et restaurer la biodiversité, les milieux naturels et les continuités écologiques	Kilométrage de lignes électriques construites dans le cadre du S3REnR Pays de la Loire en zones Natura 2000 (km)	Sans objet en 2024	Sans objet en 2025	0 km parmi les 39 km d'ouvrages à construire
3- Préserver les paysages et le patrimoine	Pourcentage du linéaire des lignes électriques construites dans la cadre du S3REnR Pays de la Loire en technologie souterraine	Sans objet en 2024	Sans objet en 2025	98 % des lignes à créer
4- Assurer une gestion rationnelle de l'espace, préserver les espaces naturels, agricoles et forestiers, préserver les sols	Emprise consommée par les constructions et extensions de postes électriques dans le cadre du S3REnR Pays de la Loire	Sans objet en 2024	Sans objet en 2025	< 16 hectares
5- Protéger la ressource en eau, préserver les ressources minérales, réduire le volume de déchets et développer leur réutilisation	Nombre de postes et extensions de postes réalisés dans le cadre du S3REnR Pays de la Loire en technique "zéro phyto"	Sans objet en 2024	Sans objet en 2025	100 % des nouveaux postes créés propriétés de RTE
6- Renforcer la résilience du réseau et du territoire face au changement climatique et limiter l'impact des risques naturels et technologiques	Nombre annuel de situations d'urgence environnementale (incendie sous une ligne aérienne ou dans un poste électrique, déversement d'huile ou de matière dangereuse dans un poste) survenues en phase chantier d'un projet du S3REnR Pays de la Loire	Sans objet en 2024	Sans objet en 2025	0
7- Limiter les nuisances et préserver la santé publique	Nombre de plaintes de riverains transmises aux gestionnaires de réseau relatives au dépassement des normes de bruit généré par des ouvrages réalisés dans le cadre du S3REnR Pays de la Loire	Sans objet en 2024	Sans objet en 2025	0

CONCLUSION

Ce bilan du S3REnR Pays de la Loire permet de consolider les enseignements suivants :

- La poursuite de la mise en service d'ouvrages, qu'ils soient de l'état initial ou inscrits dans le schéma, contribue à la libération d'un volume toujours plus important de capacité réservée aux producteurs ;
- L'attribution des capacités réservées du S3REnR conduit à recourir au mécanisme de transfert de capacités et de travaux à isocoûts.

ANNEXES ET CLES DE LECTURE

Evolution de la production EnR

Ce chapitre détaille dans un premier temps les évolutions de la production d'énergie renouvelable. Il inclut le segment des puissances inférieures à 250 kVA, mais exclut les énergies renouvelables dont les conditions de raccordement sont fixées dans le cadre d'un appel d'offres (éolien en mer).

Les informations de ce chapitre sont constituées suivant les règles statistiques usuelles des gestionnaires de réseau, de façon à garantir la cohérence des données avec leurs autres publications. En particulier, on adopte la règle ci-dessous pour la localisation des gisements EnR dans le périmètre des S3REnR, qui peut différer de façon marginale de celle définie pour le calcul et le suivi des quotes-parts (la QP d'une installation est celle de son poste de raccordement) :

- Pour le RPT : la localisation correspond à la localisation géographique de la centrale de production qui est dans la majorité des cas la même que celle du poste de raccordement. Les centrales de production situées géographiquement dans la région mais raccordées dans une autre sont donc prises en compte. Néanmoins des différences peuvent exister si la centrale est géographiquement sur plusieurs régions ou en pleine mer (éolien offshore).
- Sur le RPD d'Enedis : RTE et Enedis tiennent compte du code INSEE du Point De Livraison (PDL). Si une installation est sur plusieurs régions, alors le PDL déterminera la région d'affectation. Dans des cas marginaux, il est possible qu'une installation ait son PDL dans une région A, mais qu'elle soit raccordée sur le poste source d'une région B. Dans ce cas, cette installation est comptée dans la région A dans le paragraphe 1 et dans la région B dans le cadre du S3REnR (§2) de ce chapitre.

Aménagements du schéma

Les transferts de capacité réservée notifiés au préfet de région pour l'année 2025 sont détaillés ci-dessous.

Poste de destination	Capacité réservée avant transfert (MW)	Capacité réservée après transfert (MW)	Poste d'origine	Capacité réservée avant transfert (MW) poste d'origine	Capacité réservée après transfert (MW) poste d'origine	Travaux remis en cause
ARNAGE	9	15.0	GRAND LUCE	91.0	85.0	
ARNAGE	15	17.0	LOUE	70.0	68.0	
ASTILLE	3	4.0	POUANCE	54.0	53.0	
BLANCHARDIERE	47	50.0	BENETIERE	28.0	25.0	
CLAIRE-FONTAINE	10	10.5	LOUE	68.0	67.5	
CONNERRE	12	13.0	CLAIRE-FONTAINE	10.5	9.5	
DERVAL	8	13.0	NORT-SUR-ERDRE	31.0	26.0	
ERNEE	4	5.0	CROQUELOUP	71.0	70.0	

Poste de destination	Capacité réservée avant transfert (MW)	Capacité réservée après transfert (MW)	Poste d'origine	Capacité réservée avant transfert (MW) poste d'origine	Capacité réservée après transfert (MW) poste d'origine	Travaux remis en cause
ERNEE	5	7.0	GORRON	52.0	50.0	
EVRON 2	6	20.0	GORRON	50.0	36.0	
EVRON 2	20	27.0	LASSAY	40.0	33.0	
EVRON 2	27	55.0	LOUE	67.5	39.5	
EVRON 2	55	85.0	PRE-EN-PAIL	86.0	56.0	
EVRON 2	85	101.0	SILLE-LE-GUILLAUME	36.0	20.0	
EVRON 2	101	107.0	VILLAINES-LA-JUHEL	29.0	23.0	
FONTENAY-LE-COMTE	18	22.0	BENET	29.0	25.0	
LA FERTE-BERNARD	11	13.0	GRAND LUCE	85.0	83.0	
LES HERBIERS	38	39.0	BRUFFIERE	16.0	15.0	
MACHECOUL	12	14.0	PORNIC	24.0	22.0	
MACHECOUL	14	16.0	STE-PAZANNE	16.0	14.0	
MAYENNE	7	25.0	FRESNAY	74.0	56.0	
MAYENNE	25	38.0	VILLAINES-LA-JUHEL	23.0	10.0	
MOUZEUIL	11	22.0	BEAUPUY	66.0	55.0	
POUZAUGES	14	22.0	BEAUPUY	55.0	47.0	
PUYBELLARD	13	20.0	BEAUPUY	47.0	40.0	
RIAILLE	24	29.5	NORT-SUR-ERDRE	26.0	20.5	
ST-PIERRE-MONTLIMART	16	16.5	GENET	6.0	5.5	

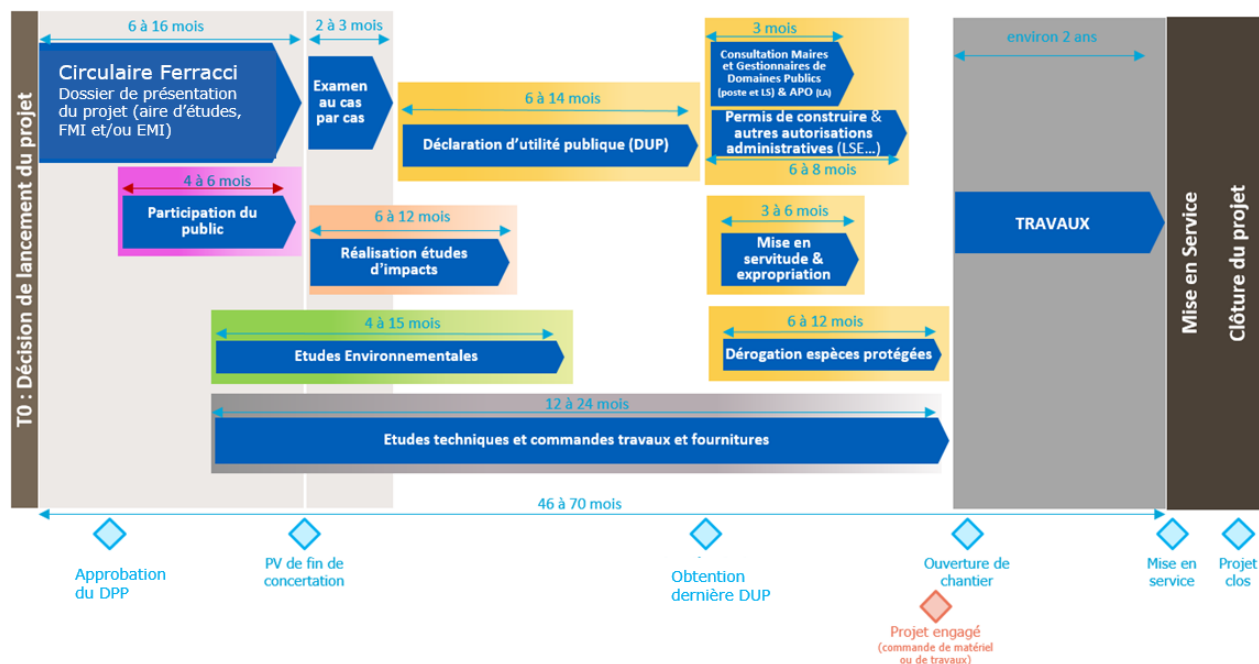
Avancement des travaux

Les travaux de l'état initial du S3REnR, en tant que socle des travaux indispensables à la création de capacités d'accueil, ainsi que les travaux inscrits dans le schéma permettent l'accès prioritaire des énergies renouvelables aux réseaux d'électricité. On trouvera ci-après un état d'avancement de ces ouvrages ainsi que leurs éléments financiers. Des éléments explicatifs figurent en commentaire ou en fin de tableau lorsque le coût estimé dépasse le coût prévisionnel actualisé au TP12a de plus de 10 % et 100 k€.

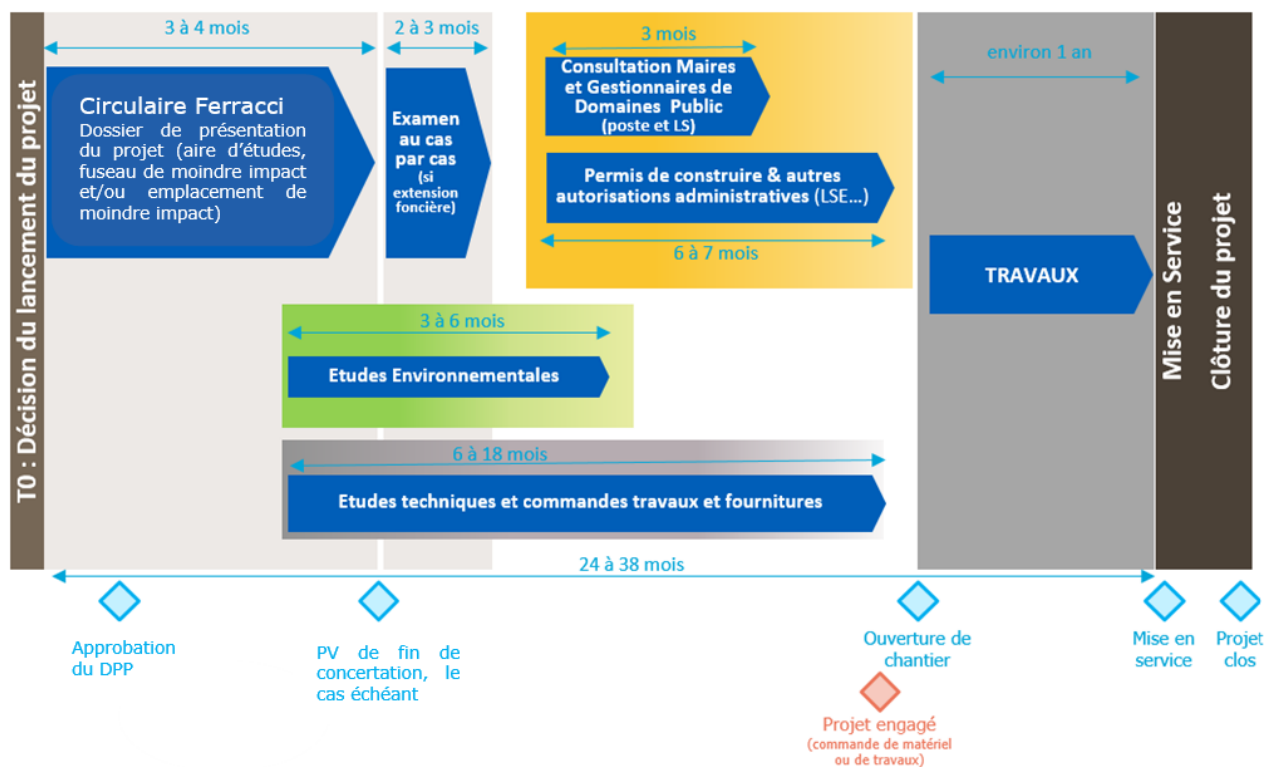
A noter que l'élaboration des S3REnR est réalisée à un stade d'anticipation et dans des délais tels que les analyses de consistance des travaux sont établies sur la base des seules informations immédiatement accessibles, voire « à dire d'expert », et restent relativement sommaires. Une fois ces consistances sommaires définies a priori, chaque ouvrage est ensuite valorisé sur la base de coûts d'ordre. Ainsi, les coûts prévisionnels indiqués dans les S3REnR présentent des incertitudes, qui ne sont levées qu'à l'issue des études de détails et de la concertation des projets.

A titre d'illustration, les deux graphiques suivants permettent de visualiser l'échéancier normatif des jalons d'avancement des investissements de réseau selon le planning des

études techniques, de concertation (circulaire Ferracci...) et de l'instruction administrative, d'une part dans le cas d'un projet simple et d'autre part dans le cas d'un projet complexe (exemple de la création d'un nouveau poste source).



Echéancier des jalons d'avancement et des procédures pour un projet complexe



Echéancier des jalons d'avancement et des procédures pour un projet simple relevant de la concertation Fontaine

La consolidation des études techniques aboutit à la rédaction de l'avant-projet détaillé qui fournit la meilleure estimation des coûts avant de lancer les commandes de travaux et de fournitures. Ce coût estimé reste néanmoins susceptible d'évoluer, bien que dans

une moindre mesure, jusqu'à la clôture du projet. Des précisions sur les différents jalons d'avancement figurent ci-dessous :

- En surveillance de la dynamique : les signaux faibles de développement de projets matures dans la zone ne justifient pas d'engager la phase travaux.
- Approbation DPP : après envoi officiel du DPP (Dossier de Présentation du Projet) à l'autorité administrative compétente (Ministre chargé de l'Energie pour les liaisons HTB3, Préfet pour les autres niveaux de tension). Dans le cas particulier des projets de moindre envergure, si l'autorité administrative compétente ne formule pas de remarques sous un mois après l'envoi officiel, le FMI proposé est réputé validé.
- PV de fin de concertation : il s'agit du procès-verbal formalisé à l'issue de l'ensemble du processus de concertation qui se déroule en 2 voire 3 temps : élaboration et validation du dossier de présentation du projet, concertation sur l'aire d'étude sous l'égide du préfet et concertation sur le fuseau/emplacement de moindre impact (ces 2 dernières étapes pouvant être fusionnées).
- Demande d'examen au cas par cas : certains projets d'ouvrage sont systématiquement soumis à évaluation environnementale, pour d'autres il est nécessaire d'adresser une demande d'examen au cas par cas auprès de la MRAe (Mission régionale d'autorité environnementale) pour déterminer s'ils y sont soumis ou non. En cas de non-exemption d'étude d'impact, cette évaluation environnementale consiste à réaliser une étude pour étudier les incidences du projet sur l'environnement et la santé, puis à consulter l'Autorité environnementale, les collectivités territoriales, puis le public (via une enquête publique) afin que l'autorité compétente autorise le projet.
- Obtention dernière DUP : la déclaration d'utilité publique (DUP) permet à l'Administration de reconnaître le caractère d'intérêt général d'un projet d'ouvrage électrique. Elle lui confère ainsi toute sa légitimité et garantit également sa faisabilité foncière. En effet, en cas d'échec d'acquisition de terrain (postes) ou de conventions amiables (lignes), la DUP permet d'engager une procédure d'expropriation (postes) ou de mise en servitude (lignes).
- Travaux engagés : une première commande de matériel ou de travaux a été réalisée.
- En service : l'ouvrage est en service (éventuellement partiellement dans le cas de plusieurs ouvrages). Pour autant, il peut encore y avoir des travaux en cours, le coût estimé du projet n'est pas encore définitif.

Les gisements initialement prévus dans le S3REnR peuvent évoluer au cours du schéma, avec des zones qui se développent plus vite que prévu et d'autres où le gisement identifié ne se concrétise pas par l'arrivée de projets EnR.

Dans ces conditions, les gestionnaires de réseau adaptent leurs pratiques vis-à-vis des projets de réseau prévus dans le schéma, tout en s'inscrivant dans le cadre réglementaire en vigueur. Ainsi, ils anticipent au mieux les évolutions de réseau attendues dans les zones dynamiques ou peuvent temporiser les études et la concertation dans les zones où, d'une part, le gisement du S3REnR actuel ne se concrétise pas, et d'autre part, les perspectives, partagées avec les acteurs, confirment la tendance.

Avancement des travaux de l'état initial

Travaux de l'état initial réalisés par RTE

Travaux de l'état initial réalisés par RTE			
Ouvrage	Etat d'avancement	Date prévisionnelle de mise en service	Commentaires
ARNAGE - ECOMMOY : Renforcement de la liaison 90 kV partie aérienne	1_DÉCISION D'OUVERTURE DU PROJET	2028-S2	
ARNAGE - ECOMMOY : Renforcement de la liaison 90 kV partie souterraine	1_DÉCISION D'OUVERTURE DU PROJET	2028-S2	
ECOMMOY - LE LUDE : Renforcement de la liaison 90 kV	1_DÉCISION D'OUVERTURE DU PROJET	2028-S2	
FAYMOREAU - FONTENAY-LE-COMTE : Renforcement de la liaison 90 kV	11_MISE EN SERVICE DES OUVRAGES	2025-S2	
VENDEE 1 : Création d'un poste 225/90 kV	1_DÉCISION D'OUVERTURE DU PROJET	2030-S2	
VILLAINES-LA-JUHEL - Z TOUANIÈRE : Renforcement de la liaison 90 kV	1_DÉCISION D'OUVERTURE DU PROJET	2028-S1	

Avancement des travaux du S3REnR

Travaux de création réalisés par ENEDIS

Travaux de création réalisés par ENEDIS									
Ouvrage	Seuil de déclenchement des travaux	Etat d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service mis à jour	Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR (en k€)	Coût prévisionnel actualisé au 31/12 avec l'indice TP12a (en k€)	Coût estimé au 31/12 (en k€)	Montant déjà dépensé à la date d'établissement du bilan ou de l'état (en k€)	Projet engagé	Commentaires
AUBIGNE : Création du 3e transformateur 90/20 kV de 36 MVA et d'une demi-rame	OUI	9_TRAVAUX COMMANDÉS	2027-S1	2059	2123	2123	81	OUI	

Travaux de création réalisés par ENEDIS

Ouvrage	Seuil de déclenchement des travaux	Etat d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service mis à jour	Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR (en k€)	Coût prévisionnel actualisé au 31/12 avec l'indice TP12a (en k€)	Coût estimé au 31/12 (en k€)	Montant déjà dépensé à la date d'établissement du bilan ou de l'état (en k€)	Projet engagé	Commentaires
BAUGE : Création du 3e transformateur 90/20 kV de 36 MVA et d'une demi-rame	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		2059	2123	2123		NON	
BEAUPUY : Création du 2e transformateur 90/20 kV de 36 MVA et d'une demi-rame	OUI	9_TRAVAUX COMMANDÉS	2028-S1	2059	2123	2123	34	NON	
BEAUPUY : Création du 3e transformateur 90/20 kV de 36 MVA et d'une demi-rame	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		2059	2123	2123		NON	
BONNETABLE : Création du 2e transformateur 90/20 kV de 36 MVA	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		1439	1483	1483		NON	
BONNETABLE : Création du 3e transformateur 90/20 kV de 36 MVA et d'une demi-rame	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		2059	2123	2123		NON	
BREIL : Création d'une demi-rame	OUI	9_TRAVAUX COMMANDÉS	2028-S1	620	639	639	0	NON	
BREIL : Création du 2e transformateur	NON	0_EN SURVEILLANCE		1439	1483	1483		NON	

Travaux de création réalisés par ENEDIS

Ouvrage	Seuil de déclenchement des travaux	Etat d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service mis à jour	Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR (en k€)	Coût prévisionnel actualisé au 31/12 avec l'indice TP12a (en k€)	Coût estimé au 31/12 (en k€)	Montant déjà dépensé à la date d'établissement du bilan ou de l'état (en k€)	Projet engagé	Commentaires
90/20 kV de 36 MVA		DE LA DYNAMIQUE							
BREIL : Création du 3e transformateur 90/20 kV de 36 MVA et d'une demi-rame	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		2059	2123	2123		NON	
CHABOSSIERE : Création d'une demi-rame	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		620	639	639		NON	
CHALLANS : Création du 3e transformateur 90/20 kV de 36 MVA	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		1439	1483	1483		NON	
CHATEAU-DU-LOIR : Création du 3e transformateur 90/20 kV de 36 MVA et d'une demi-rame	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		2059	2123	2123		NON	
CHATEAU-GONTIER : Création du 3e transformateur 90/20 kV de 36 MVA et d'une demi-rame	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		2059	2123	2123		NON	
CHATEAUBRIANT : Création du 3e transformateur 90/20 kV de 36 MVA	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		1439	1483	1483		NON	

Travaux de création réalisés par ENEDIS

Ouvrage	Seuil de déclenchement des travaux	Etat d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service mis à jour	Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR (en k€)	Coût prévisionnel actualisé au 31/12 avec l'indice TP12a (en k€)	Coût estimé au 31/12 (en k€)	Montant déjà dépensé à la date d'établissement du bilan ou de l'état (en k€)	Projet engagé	Commentaires
CHEMILLE : Création du 3e transformateur 90/20 kV de 36 MVA	OUI	10_TRAVAUX ENGAGES	2026-S1	1439	1483	1682	399	OUI	Ecart de coût justifié par l'augmentation du prix des matériels (TR) et des travaux
CHEVAIN : Création du 3e transformateur 90/20 kV de 36 MVA et d'une demi-rame	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		2259	2329	2329		NON	
CROQUELOUP : Création du 2e transformateur 90/20 kV de 36 MVA	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		1439	1483	1483		NON	
CROQUELOUP : Création du 3e transformateur 90/20 kV de 36 MVA et d'une demi-rame	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		2059	2123	2123		NON	
DISTRE : Extension du poste 225 kV avec 1 TR 225/20 kV de 80 MVA et création de deux demi-ramas	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		4376	4511	4511		NON	
DOUE-LA-FONTAINE : Création du 3e transformateur 90/20 kV de 36	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		2059	2123	2123		NON	

Travaux de création réalisés par ENEDIS

Ouvrage	Seuil de déclenchement des travaux	Etat d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service mis à jour	Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR (en k€)	Coût prévisionnel actualisé au 31/12 avec l'indice TP12a (en k€)	Coût estimé au 31/12 (en k€)	Montant déjà dépensé à la date d'établissement du bilan ou de l'état (en k€)	Projet engagé	Commentaires
MVA et d'une demi-rame									
EST-LOIRE-ATLANTIQUE : Création d'un poste 400/225/20 kV avec 1 TR 225/20 kV de 80 MVA et de deux demi-rames	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		7376	7604	7604		NON	
EST-LOIRE-ATLANTIQUE : Création du 2e transformateur 225/20 kV de 80 MVA et de deux demi-rames	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		4376	4511	4511		NON	
FOURAUDERIE : Création du 2e transformateur 90/20 kV de 36 MVA	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		1439	1483	1483		NON	
FOURAUDERIE : Création du 3e transformateur 90/20 kV de 36 MVA et d'une demi-rame	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		2059	2123	2123		NON	
FREIGNE : Création du 3e transformateur 90/20 kV de 36 MVA	OUI	11_MISE EN SERVICE DES OUVRAGES	2025-S2	1439	1483	2417	2417	OUI	Ecart de coût justifié par l'augmentation du prix des matériels (TR) et des travaux + mise en

Travaux de création réalisés par ENEDIS

Ouvrage	Seuil de déclenchement des travaux	Etat d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service mis à jour	Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR (en k€)	Coût prévisionnel actualisé au 31/12 avec l'indice TP12a (en k€)	Coût estimé au 31/12 (en k€)	Montant déjà dépensé à la date d'établissement du bilan ou de l'état (en k€)	Projet engagé	Commentaires
FRESNAY : Création du 2e transformateur 90/20 kV de 36 MVA	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		1439	1483	1483		NON	place d'hydrobloc dans les bacs TR
FRESNAY : Création du 3e transformateur 90/20 kV de 36 MVA et d'une demi-rame	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		2059	2123	2123		NON	
GESVRES : Création d'une demi-rame	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		620	639	639		NON	
GORRON : Création du 2e transformateur 90/20 kV de 36 MVA	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		2059	2123	2123		NON	
GRAND-LUCE : Création du 2e transformateur 90/20 kV de 36 MVA et d'une demi-rame	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		2059	2123	2123		NON	
GRAND-LUCE : Création du 3e transformateur 90/20 kV de 36 MVA	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		2059	2123	2123		NON	

Travaux de création réalisés par ENEDIS

Ouvrage	Seuil de déclenchement des travaux	Etat d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service mis à jour	Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR (en k€)	Coût prévisionnel actualisé au 31/12 avec l'indice TP12a (en k€)	Coût estimé au 31/12 (en k€)	Montant déjà dépensé à la date d'établissement du bilan ou de l'état (en k€)	Projet engagé	Commentaires
MVA et d'une demi-rame									
ISSE : Création du 3e transformateur 90/20 kV de 36 MVA et d'une demi-rame	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		2059	2123	2123		NON	
JUIGNE-SUR-LOIRE : Création du 3e transformateur 90/20 kV de 36 MVA et d'une demi-rame	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		2059	2123	2123		NON	
LA CHATAIGNERAIE : Création du 3e transformateur 90/20 kV de 36 MVA et d'une demi-rame	OUI	9_TRAVAUX COMMANDES	2029-S2	2059	2123	2123	0	NON	
LA FLECHE : Création d'une demi-rame	OUI	10_TRAVAUX ENGAGES	S2 - 2026	620	639	1453	1129	OUI	Ecart de coût justifié par l'augmentation du prix des matériels (TR) et des travaux + mise en place du PCCN
LA SUZE : Création d'une demi-rame	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		620	639	639		NON	
LASSAY : Création du 3e transformateur	NON	0_EN SURVEILLANCE		2059	2123	2123		NON	

Travaux de création réalisés par ENEDIS

Ouvrage	Seuil de déclenchement des travaux	Etat d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service mis à jour	Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR (en k€)	Coût prévisionnel actualisé au 31/12 avec l'indice TP12a (en k€)	Coût estimé au 31/12 (en k€)	Montant déjà dépensé à la date d'établissement du bilan ou de l'état (en k€)	Projet engagé	Commentaires
90/20 kV de 36 MVA et d'une demi-rame		DE LA DYNAMIQUE							
LE LUDE : Création du 3e transformateur 90/20 kV de 36 MVA et d'une demi-rame	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		2059	2123	2123		NON	
LE PRAUD : Création d'une demi-rame	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		620	639	639		NON	
LONGUE : Création d'une demi-rame	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		620	639	639		NON	
LOUE : Création du 2e transformateur 90/20 kV de 36 MVA	OUI	10_TRAVAUX ENGAGES	2026-S2	1439	1483	2370	1549	OUI	Ecart de coût justifié par l'augmentation du prix des matériels (TR) et des travaux
LOUE : Création du 3e transformateur 90/20 kV de 36 MVA et d'une demi-rame	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		2059	2123	2123		NON	
MAMERS : Création du 3e transformateur 90/20 kV de 36 MVA	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		1439	1483	1483		NON	

Travaux de création réalisés par ENEDIS

Ouvrage	Seuil de déclenchement des travaux	Etat d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service mis à jour	Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR (en k€)	Coût prévisionnel actualisé au 31/12 avec l'indice TP12a (en k€)	Coût estimé au 31/12 (en k€)	Montant déjà dépensé à la date d'établissement du bilan ou de l'état (en k€)	Projet engagé	Commentaires
MERON : Création du 2e transformateur 90/20 kV de 36 MVA et d'une demi-rame	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		2059	2123	2123		NON	
MERON : Création du 3e transformateur 90/20 kV de 36 MVA et d'une demi-rame	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		2059	2123	2123		NON	
MESLAY-SUR-MAINE : Création d'une demi-rame	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		620	639	639		NON	
MESLAY-SUR-MAINE : Création du 2e transformateur 90/20 kV de 36 MVA	OUI	10_TRAVAUX ENGAGES	2027-S1	1439	1483	2406	1514	OUI	Ecart de coût justifié par l'augmentation du prix des matériels (TR) et des travaux
MONTREUIL : Création d'une demi-rame	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		620	639	639		NON	
MOTHE-ACHARD : Création du 3e transformateur 90/20 kV de 36 MVA et d'une demi-rame	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		2059	2123	2123		NON	

Travaux de création réalisés par ENEDIS

Ouvrage	Seuil de déclenchement des travaux	Etat d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service mis à jour	Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR (en k€)	Coût prévisionnel actualisé au 31/12 avec l'indice TP12a (en k€)	Coût estimé au 31/12 (en k€)	Montant déjà dépensé à la date d'établissement du bilan ou de l'état (en k€)	Projet engagé	Commentaires
NORD-LOIRE-ATLANTIQUE : Création d'un poste 225/90/20 kV avec 1 TR 225/90 kV de 170 MVA et 1 TR 225/20 kV de 80 MVA et de deux demi-rames	NON	3_FIN DE CONCERTATION	2030-S1	7376	7604	7604	0	NON	
NORD-LOIRE-ATLANTIQUE : Création du 2e transformateur 225/20 kV de 80 MVA et de deux demi-rames	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		4376	4511	4511		NON	
NORT-SUR-ERDRE : Création du 3e transformateur 90/20 kV de 36 MVA et d'une demi-rame	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		2059	2123	2123		NON	
PALLUAU : Création d'une demi-rame	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		620	639	639		NON	
PALLUAU : Création du 3e transformateur 90/20 kV de 36 MVA	OUI	9_TRAVAUX COMMANDÉS	2027-S2	1439	1483	1483	21	OUI	

Travaux de création réalisés par ENEDIS

Ouvrage	Seuil de déclenchement des travaux	Etat d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service mis à jour	Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR (en k€)	Coût prévisionnel actualisé au 31/12 avec l'indice TP12a (en k€)	Coût estimé au 31/12 (en k€)	Montant déjà dépensé à la date d'établissement du bilan ou de l'état (en k€)	Projet engagé	Commentaires
PLESSIS-MACE : Création d'une demi-rame	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		620	639	639		NON	
POUANCE : Création du 3e transformateur 90/20 kV de 36 MVA et d'une demi-rame	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		2059	2123	2123		NON	
PRE-EN-PAIL : Création du 2e transformateur 90/20 kV de 36 MVA et d'une demi-rame	OUI	9_TRAVAUX COMMANDÉS	2028-S2	2059	2123	2123	84	NON	
PRE-EN-PAIL : Création du 3e transformateur 90/20 kV de 36 MVA et d'une demi-rame	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		2059	2123	2123		NON	
RECOUVRANCE : Création du 3e transformateur 225/20 kV de 40 MVA et d'une demi-rame	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		3183	3281	3281		NON	
RIAILLE : Création du 3e transformateur 90/20 kV de 36	OUI	11_MISE EN SERVICE DES OUVRAGES	2025-S2	2059	2123	3446	3446	OUI	Ecart de coût justifié par l'augmentation du prix des matériels (TR) et des travaux + Passage

Travaux de création réalisés par ENEDIS

Ouvrage	Seuil de déclenchement des travaux	Etat d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service mis à jour	Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR (en k€)	Coût prévisionnel actualisé au 31/12 avec l'indice TP12a (en k€)	Coût estimé au 31/12 (en k€)	Montant déjà dépensé à la date d'établissement du bilan ou de l'état (en k€)	Projet engagé	Commentaires
MVA et d'une demi-rame									tout PCCN du poste et déplacement de condensateurs
SABLE : Création d'une demi-rame	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		620	639	639		NON	
SAUMUR : Création d'une demi-rame	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		620	639	639		NON	
SEGRE : Création du 3e transformateur 90/20 kV de 36 MVA et d'une demi-rame	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		2059	2123	2123		NON	
SEVERAC : Création d'une demi-rame	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		620	639	639		NON	
SILLE-LE-GUILLAUME : Création du 3e transformateur 90/20 kV de 36 MVA et d'une demi-rame	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		2059	2123	2123		NON	
ST-PHILBERT-DE-BOUAINE : Création d'une demi-rame	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		620	639	639		NON	

Travaux de création réalisés par ENEDIS

Ouvrage	Seuil de déclenchement des travaux	Etat d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service mis à jour	Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR (en k€)	Coût prévisionnel actualisé au 31/12 avec l'indice TP12a (en k€)	Coût estimé au 31/12 (en k€)	Montant déjà dépensé à la date d'établissement du bilan ou de l'état (en k€)	Projet engagé	Commentaires
ST-PIERRE-MONTMART : Création d'une demi-rame	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		620	639	639		NON	
THEVALLES : Création du 2e transformateur 90/20 kV de 36 MVA et d'une demi-rame	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		2059	2123	2123		NON	
THORIGNE : Création d'une demi-rame	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		620	639	639		NON	
VALLET : Création du 3e transformateur 90/20 kV de 36 MVA et d'une demi-rame	OUI	9_TRAVAUX COMMANDÉS	2029-S2	2059	2123	2123	25	NON	
VENDEE 1 : Extension du poste 225 kV avec 1 TR 225/20 kV de 80 MVA et création de deux demi-ramas	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		4376	4511	4511		NON	
VIBRAYE : Création du 3e transformateur 90/20 kV de 36 MVA et d'une demi-rame	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		2059	2123	2123		NON	

Travaux de création réalisés par ENEDIS									
Ouvrage	Seuil de déclenchement des travaux	Etat d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service mis à jour	Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR (en k€)	Coût prévisionnel actualisé au 31/12 avec l'indice TP12a (en k€)	Coût estimé au 31/12 (en k€)	Montant déjà dépensé à la date d'établissement du bilan ou de l'état (en k€)	Projet engagé	Commentaires
VILLAINES-LA-JUHEL : Création du 3e transformateur 90/20 kV de 36 MVA	OUI	10_TRAVAUX ENGAGES	2026-S2	1439	1483	1964	113	OUI	Ecart de coût justifié par l'augmentation du prix des matériels (TR) et des travaux
VION : Création d'une demi-rame	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		620	639	639		NON	

Travaux de l'état initial (ex création) réalisés par ENEDIS

Travaux de l'état initial (ex création) réalisés par ENEDIS									
Ouvrage	Seuil de déclenchement des travaux	Etat d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service mis à jour	Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR (en k€)	Coût prévisionnel actualisé au 31/12 avec l'indice TP12a (en k€)	Coût estimé au 31/12 (en k€)	Montant déjà dépensé à la date d'établissement du bilan ou de l'état (en k€)	Projet engagé	Commentaires
BENET : Création du 3e transformateur 90/20 kV de 36 MVA et d'une demi-rame	OUI	11_MISE EN SERVICE DES OUVRAGES	2018-S2	1338	1660	2196	2196	OUI	Achat bâtiment rame et création fosse déportée
BLANCHARDIERE : Création de deux demi-ramas	OUI	11_MISE EN SERVICE DES OUVRAGES	2017-S2	728	903	625	625	OUI	
CHEMILLE : Création d'une demi-rame	OUI	11_MISE EN SERVICE DES OUVRAGES	2020-S2	364	451	396	396	OUI	

Travaux de l'état initial (ex création) réalisés par ENEDIS

Ouvrage	Seuil de déclenchement des travaux	Etat d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service mis à jour	Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR (en k€)	Coût prévisionnel actualisé au 31/12 avec l'indice TP12a (en k€)	Coût estimé au 31/12 (en k€)	Montant déjà dépensé à la date d'établissement du bilan ou de l'état (en k€)	Projet engagé	Commentaires
CRAON : Création d'une demi-rame	OUI	11_MISE EN SERVICE DES OUVRAGES	2022-S1	364	451	645	645	OUI	Ecart de coût justifié par l'augmentation du prix du bâtiment et des travaux
DERVAL : Création d'une demi-rame	OUI	11_MISE EN SERVICE DES OUVRAGES	2021-S2	364	451	431	431	OUI	Transfert de CHABOSSIÈRE. L'écart de coût du au raccordement en double attache avec deux cellules arrivées
DERVAL : Création du 2e transformateur 90/20 kV de 36 MVA	OUI	11_MISE EN SERVICE DES OUVRAGES	2018-S1	1030	1278	1453	1453	OUI	Création d'un seul transfo + création fosse déportée .
DERVAL : Création du 3e transformateur 90/20 kV de 36 MVA	OUI	11_MISE EN SERVICE DES OUVRAGES	2021-S2	1030	1278	1254	1254	OUI	Transfert de CHEMILLE
LASSAY : Création du 2e transformateur 90/20 kV de 36 MVA et d'une demi-rame	OUI	11_MISE EN SERVICE DES OUVRAGES	2018-S2	1338	1660	1985	1985	OUI	
MAMERS : Création d'une demi-rame	OUI	11_MISE EN SERVICE DES OUVRAGES	2023-S1	364	451	1451	1451	OUI	Ecart de coûts justifiés par la prise en compte de tout PCCN au lieu de Mini PCCN avant : manque 2 lots rame et 2 lots TR. (+ plus value sur la partie

Travaux de l'état initial (ex création) réalisés par ENEDIS

Ouvrage	Seuil de déclenchement des travaux	Etat d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service mis à jour	Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR (en k€)	Coût prévisionnel actualisé au 31/12 avec l'indice TP12a (en k€)	Coût estimé au 31/12 (en k€)	Montant déjà dépensé à la date d'établissement du bilan ou de l'état (en k€)	Projet engagé	Commentaires
MOUZEUIL : Création du 2e transformateur 90/20 kV de 36 MVA	OUI	11_MISE EN SERVICE DES OUVRAGES	2020-S2	1030	1278	1875	1875	OUI	travaux et la fourniture du bâtiment) Ecart de coûts justifié par le déplacement de la clôture, reprise du réseau de drainage, prolongement de la piste lourde, création de la fosse déportée, lot TR PCCN
MOUZEUIL : Création du 3e transformateur 90/20 kV de 36 MVA et d'une demi-rame	OUI	11_MISE EN SERVICE DES OUVRAGES	2021-S2	1338	1660	1718	1718	OUI	rajout d'une piste pour desserte grille HTA transformateur. Transfert depuis DERVAL
RIAILLE : Création du 2e transformateur 90/20 kV de 36 MVA	OUI	11_MISE EN SERVICE DES OUVRAGES	2019-S1	1030	1278	1812	1812	OUI	Avec un mini PCCN

Travaux de l'état initial (ex renforcement) réalisés par ENEDIS

Ouvrage	Seuil de déclenchement des travaux	Etat d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service mis à jour	Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR (en k€)	Coût prévisionnel actualisé au 31/12 avec l'indice TP12a (en k€)	Coût estimé au 31/12 (en k€)	Montant déjà dépensé à la date d'établissement du bilan ou de l'état (en k€)	Projet engagé	Commentaires
ASTILLE : Mutation d'un transformateur	OUI	11_MISE EN SERVICE DES OUVRAGES	2024-S1	600	760	979	979	OUI	Travaux transférés de PRE EN PAILL. Ecart de coût

Travaux de l'état initial (ex renforcement) réalisés par ENEDIS

Ouvrage	Seuil de déclenchement des travaux	Etat d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service mis à jour	Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR (en k€)	Coût prévisionnel actualisé au 31/12 avec l'indice TP12a (en k€)	Coût estimé au 31/12 (en k€)	Montant déjà dépensé à la date d'établissement du bilan ou de l'état (en k€)	Projet engagé	Commentaires
90/20 kV de 20 en 36 MVA									justifié par l'augmentation du prix des matériels (TR) et des travaux
BEAUPUY : Mutation d'un transformateur 90/HTA de 20 en 36 MVA	OUI	11_MISE EN SERVICE DES OUVRAGES	2019-S2	600	744	1075	1075	OUI	Création fosse déportée, mise aux normes banc de transformation et grille et doublement liaisons HTA
FREIGNE : Mutation du 1er transformateur 90/HTA de 20 en 36 MVA	OUI	11_MISE EN SERVICE DES OUVRAGES	2020-S2	600	744	868	868	OUI	Ecart du à la pose d'un mur pare-feu entre la grille et le TR.
FREIGNE : Mutation du 2e transformateur 90/HTA de 20 en 36 MVA	OUI	11_MISE EN SERVICE DES OUVRAGES	2023-S2	600	744	914	914	OUI	Travaux transférés de ST PAZANNE. Ecart de coût justifié par l'augmentation du prix des matériels (TR) et des travaux
GRAND-LIEU : Mutation d'un transformateur 90/20 kV de 20 en 36 MVA	OUI	11_MISE EN SERVICE DES OUVRAGES	2025-S1	743	806	1075	1075	OUI	Ecart de coût justifié par l'augmentation du prix des matériels (TR) et des travaux
ISSE : Mutation d'un transformateur 90/HTA de 20 en 36 MVA	OUI	11_MISE EN SERVICE DES OUVRAGES	2022-S2	600	744	1133	1133	OUI	Ecart de coût justifié par l'augmentation du prix des matériels (TR) et des travaux (banc TR)

Travaux de l'état initial (ex renforcement) réalisés par ENEDIS

Ouvrage	Seuil de déclenchement des travaux	Etat d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service mis à jour	Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR (en k€)	Coût prévisionnel actualisé au 31/12 avec l'indice TP12a (en k€)	Coût estimé au 31/12 (en k€)	Montant déjà dépensé à la date d'établissement du bilan ou de l'état (en k€)	Projet engagé	Commentaires
POUANCE : Mutation d'un transformateur 90/HTA de 20 en 36 MVA	OUI	11_MISE EN SERVICE DES OUVRAGES	2021-S2	600	744	812	812	OUI	Ecart du à la pose d'un mur pare-feu entre la grille et le TR et mise aux normes des UA

Travaux de renforcement réalisés par ENEDIS

Ouvrage	Seuil de déclenchement des travaux	Etat d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service mis à jour	Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR (en k€)	Coût prévisionnel actualisé au 31/12 avec l'indice TP12a (en k€)	Coût estimé au 31/12 (en k€)	Montant déjà dépensé à la date d'établissement du bilan ou de l'état (en k€)	Projet engagé	Commentaires
BAUGE : Mutation d'un transformateur 90/20 kV de 20 en 36 MVA	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		828	854	854		NON	
BENET : Mutation du 1er transformateur 90/20 kV de 20 en 36 MVA	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		828	854	854		NON	
BENET : Mutation du 2ème transformateur 90/20 kV de 20 en 36 MVA	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		828	854	854		NON	
DOUE-LA-FONTAINE : Mutation d'un	NON	0_EN SURVEILLANCE		828	854	854		NON	

Travaux de renforcement réalisés par ENEDIS

Ouvrage	Seuil de déclenchement des travaux	Etat d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service mis à jour	Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR (en k€)	Coût prévisionnel actualisé au 31/12 avec l'indice TP12a (en k€)	Coût estimé au 31/12 (en k€)	Montant déjà dépensé à la date d'établissement du bilan ou de l'état (en k€)	Projet engagé	Commentaires
transformateur 90/20 kV de 20 en 36 MVA		DE LA DYNAMIQUE							
GORRON : Mutation d'un transformateur 90/20 kV de 20 en 36 MVA	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		828	854	854		NON	
GRAND-LUCE : Mutation d'un transformateur 90/20 kV de 20 en 36 MVA	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		828	854	854		NON	
MACHECOUL : Mutation d'un transformateur 90/20 kV de 20 en 36 MVA	OUI	10_TRAVAUX ENGAGES	2026-S2	828	854	1705	68	OUI	Ecart de coût justifié par l'augmentation du prix des matériels (TR) et des travaux. Mutation non réalisée en lieu et place car structure GC non compatible
MERON : Mutation d'un transformateur 90/20 kV de 20 en 36 MVA	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		828	854	854		NON	
POUANCE : Mutation d'un transformateur 90/20 kV de 20 en 36 MVA	OUI	10_TRAVAUX ENGAGES	2026-S1	828	854	800	157	OUI	
PRE-EN-PAIL : Mutation d'un	NON	0_EN SURVEILLANCE		828	854	854		NON	

Travaux de renforcement réalisés par ENEDIS

Ouvrage	Seuil de déclenchement des travaux	Etat d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service mis à jour	Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR (en k€)	Coût prévisionnel actualisé au 31/12 avec l'indice TP12a (en k€)	Coût estimé au 31/12 (en k€)	Montant déjà dépensé à la date d'établissement du bilan ou de l'état (en k€)	Projet engagé	Commentaires
transformateur 90/20 kV de 20 en 36 MVA		DE LA DYNAMIQUE							
SEVERAC : Mutation du 1er transformateur 90/20 kV de 20 en 36 MVA	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		828	854	854		NON	
SEVERAC : Mutation du 2e transformateur 90/20 kV de 20 en 36 MVA	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		828	854	854		NON	
STE PAZANNE : Mutation d'un transformateur 90/20 kV de 20 en 36 MVA	OUI	10_TRAVAUX ENGAGES	2026-S1	828	854	1343	690	OUI	Ecart de coût justifié par l'augmentation du prix des matériels (TR) et des travaux + Travaux en bâtiment et nécessité de démolir une partie de la loge existante et de reprendre le banc TR

Travaux de création réalisés par GÉRÉDIS

Travaux de création réalisés par GÉRÉDIS									
Ouvrage	Seuil de déclenchement des travaux	Etat d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service mis à jour	Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR (en k€)	Coût prévisionnel actualisé au 31/12 avec l'indice TP12a (en k€)	Coût estimé au 31/12 (en k€)	Montant déjà dépensé à la date d'établissement du bilan ou de l'état (en k€)	Projet engagé	Commentaires
FAYMOREAU : Création du 3e Transformateur 90/20 kV de 36 MVA	NON	1_DÉCISION D'OUVERTURE DU PROJET		1439	1554	2600	0	NON	

Travaux de renforcement réalisés par GÉRÉDIS

Travaux de renforcement réalisés par GÉRÉDIS									
Ouvrage	Seuil de déclenchement des travaux	Etat d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service mis à jour	Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR (en k€)	Coût prévisionnel actualisé au 31/12 avec l'indice TP12a (en k€)	Coût estimé au 31/12 (en k€)	Montant déjà dépensé à la date d'établissement du bilan ou de l'état (en k€)	Projet engagé	Commentaires
FAYMOREAU : Mutation du 1er Transformateur 90/20 kV de 20 MVA en 36 MVA	OUI	11_MISE EN SERVICE DES OUVRAGES	2025-S2	743	802	1772	1772	OUI	Forte évolution du coût du TR

Travaux de création réalisés par RTE

Travaux de création réalisés par RTE									
Ouvrage	Seuil de déclenchement des travaux	Etat d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service mis à jour	Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR (en k€)	Coût prévisionnel actualisé au 31/12 avec l'indice TP12a (en k€)	Coût estimé au 31/12 (en k€)	Montant déjà dépensé à la date d'établissement du bilan ou de l'état (en k€)	Projet engagé	Commentaires
AUBIGNE : Création du 3e transformateur	OUI	7_OBTENTION DE LA DERNIERE AUTORISATION	2027-S1	378	389	541	11	NON	Ecart à justifier

Travaux de création réalisés par RTE

Ouvrage	Seuil de déclenchement des travaux	Etat d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service mis à jour	Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR (en k€)	Coût prévisionnel actualisé au 31/12 avec l'indice TP12a (en k€)	Coût estimé au 31/12 (en k€)	Montant déjà dépensé à la date d'établissement du bilan ou de l'état (en k€)	Projet engagé	Commentaires
90/20 kV de 36 MVA									
BAUGE : Création du 3e transformateur 90/20 kV de 36 MVA	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2034-S2	90	93	93	0	NON	
BEAUPUY : Création du 2e transformateur 90/20 kV de 36 MVA	OUI	7_OBTENTION DE LA DERNIERE AUTORISATION	2028-S1	225	232	79	0	NON	Ecart à justifier
BEAUPUY : Création du 3e transformateur 90/20 kV de 36 MVA	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2034-S2	90	93	93	0	NON	
BONNETABLE : Création du 2e transformateur 90/20 kV de 36 MVA	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2034-S2	2190	2256	2256	0	NON	
BONNETABLE : Création du 3e transformateur 90/20 kV de 36 MVA	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2034-S2	90	93	93	0	NON	
BREIL : Création du 2e transformateur 90/20 kV de 36 MVA	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2029-S2	2095	2158	2158	0	NON	
BREIL : Création du 3e transformateur	NON	0_EN SURVEILLANCE	2034-S2	140	144	144	0	NON	

Travaux de création réalisés par RTE

Ouvrage	Seuil de déclenchement des travaux	Etat d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service mis à jour	Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR (en k€)	Coût prévisionnel actualisé au 31/12 avec l'indice TP12a (en k€)	Coût estimé au 31/12 (en k€)	Montant déjà dépensé à la date d'établissement du bilan ou de l'état (en k€)	Projet engagé	Commentaires
90/20 kV de 36 MVA		DE LA DYNAMIQUE							
CHALLANS : Création du 3e transformateur 90/20 kV de 36 MVA	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2034-S2	278	286	286	0	NON	
CHATEAU-DU-LOIR : Création du 3e transformateur 90/20 kV de 36 MVA	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2034-S2	90	93	93	0	NON	
CHATEAU-GONTIER : Création du 3e transformateur 90/20 kV de 36 MVA	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2034-S2	90	93	100	0	NON	
CHATEAUBRIANT : Création du 3e transformateur 90/20 kV de 36 MVA	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2034-S2	90	93	93	0	NON	
CHEMILLE : Création du 3e transformateur 90/20 kV de 36 MVA	OUI	7_OBTENTION DE LA DERNIERE AUTORISATION	2026-S1	90	93	96	20	OUI	
CHEVAIN : Création du 3e transformateur 90/20 kV de 36 MVA	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2034-S2	90	93	93	0	NON	

Travaux de création réalisés par RTE

Ouvrage	Seuil de déclenchement des travaux	Etat d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service mis à jour	Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR (en k€)	Coût prévisionnel actualisé au 31/12 avec l'indice TP12a (en k€)	Coût estimé au 31/12 (en k€)	Montant déjà dépensé à la date d'établissement du bilan ou de l'état (en k€)	Projet engagé	Commentaires
CROQUELOUP : Création du 2e transformateur 90/20 kV de 36 MVA	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2034-S2	90	93	93	0	NON	
CROQUELOUP : Création du 3e transformateur 90/20 kV de 36 MVA	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2034-S2	90	93	93	0	NON	
DISTRE : Extension du poste 225 kV avec 1 TR 225/20 kV de 80 MVA	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2034-S2	2535	2611	2611	0	NON	
DOUE-LA-FONTAINE : Création du 3e transformateur 90/20 kV de 36 MVA	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2034-S2	230	237	237	0	NON	
EST-LOIRE-ATLANTIQUE : Création d'un poste 400/225/20 kV avec 1 TR 225/20 kV de 80 MVA	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2032-S2	35610	36678	36488	0	NON	Coût estimé sans le 2e transformateur 225/20 kV qui fait l'objet d'une ligne séparée
EST-LOIRE-ATLANTIQUE : Création du 2e transformateur 225/20 kV de 80 MVA	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2034-S2	0	0	190	0	NON	Séparation des coûts de création du poste et du 2e transformateur HTB/HTA

Travaux de création réalisés par RTE

Ouvrage	Seuil de déclenchement des travaux	Etat d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service mis à jour	Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR (en k€)	Coût prévisionnel actualisé au 31/12 avec l'indice TP12a (en k€)	Coût estimé au 31/12 (en k€)	Montant déjà dépensé à la date d'établissement du bilan ou de l'état (en k€)	Projet engagé	Commentaires
FAYMOREAU : Création du 3e transformateur 90/20 kV de 36 MVA	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2034-S2	90	93	93	0	NON	
FOURAUDERIE : Création du 2e transformateur 90/20 kV de 36 MVA	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2034-S2	2220	2287	2287	0	NON	
FOURAUDERIE : Création du 3e transformateur 90/20 kV de 36 MVA	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2034-S2	120	124	124	0	NON	
FREIGNE : Création du 3e transformateur 90/20 kV de 36 MVA	OUI	11_MISE EN SERVICE DES OUVRAGES	2025-S2	230	237	281	281	OUI	
FRESNAY : Création du 2e transformateur 90/20 kV de 36 MVA	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2034-S2	2220	2287	2287	0	NON	
FRESNAY : Création du 3e transformateur 90/20 kV de 36 MVA	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2034-S2	90	93	93	0	NON	
GORRON : Création du 2e transformateur	NON	0_EN SURVEILLANCE	2034-S2	2250	2318	2318	0	NON	

Travaux de création réalisés par RTE

Ouvrage	Seuil de déclenchement des travaux	Etat d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service mis à jour	Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR (en k€)	Coût prévisionnel actualisé au 31/12 avec l'indice TP12a (en k€)	Coût estimé au 31/12 (en k€)	Montant déjà dépensé à la date d'établissement du bilan ou de l'état (en k€)	Projet engagé	Commentaires
90/20 kV de 36 MVA		DE LA DYNAMIQUE							
GRAND-LUCE : Création du 2e transformateur 90/20 kV de 36 MVA	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2034-S2	2220	2287	2287	0	NON	
GRAND-LUCE : Création du 3e transformateur 90/20 kV de 36 MVA	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2034-S2	90	93	93	0	NON	
ISSE : Création du 3e transformateur 90/20 kV de 36 MVA	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2034-S2	230	237	237	0	NON	
JUIGNE-SUR-LOIRE : Création du 3e transformateur 90/20 kV de 36 MVA	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2034-S2	239	246	185	0	NON	
LA CHATAIGNERAIE : Création du 3e transformateur 90/20 kV de 36 MVA	OUI	1_DÉCISION D'OUVERTURE DU PROJET	2029-S1	375	386	409	0	NON	
LASSAY : Création du 3e transformateur 90/20 kV de 36 MVA	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2034-S2	90	93	93	0	NON	
LE LUDE : Création du 3e	NON	0_EN SURVEILLANCE	2034-S2	230	237	237	0	NON	

Travaux de création réalisés par RTE

Ouvrage	Seuil de déclenchement des travaux	Etat d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service mis à jour	Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR (en k€)	Coût prévisionnel actualisé au 31/12 avec l'indice TP12a (en k€)	Coût estimé au 31/12 (en k€)	Montant déjà dépensé à la date d'établissement du bilan ou de l'état (en k€)	Projet engagé	Commentaires
transformateur 90/20 kV de 36 MVA		DE LA DYNAMIQUE							
LOUE : Création du 2e transformateur 90/20 kV de 36 MVA	OUI	10_TRAVAUX ENGAGES	2026-S1	2220	2287	1902	703	OUI	Ecart à justifier
LOUE : Création du 3e transformateur 90/20 kV de 36 MVA	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2034-S2	120	124	124	0	NON	
MAMERS : Création du 3e transformateur 90/20 kV de 36 MVA	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2034-S2	230	237	237	0	NON	
MERON : Création du 2e transformateur 90/20 kV de 36 MVA	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2034-S2	2095	2158	2158	0	NON	
MERON : Création du 3e transformateur 90/20 kV de 36 MVA	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2034-S2	160	165	165	0	NON	
MESLAY-SUR-MAINE : Création du 2e transformateur 90/20 kV de 36 MVA	OUI	7_OBTENTION DE LA DERNIERE AUTORISATION	2027-S1	2220	2287	2265	80	OUI	

Travaux de création réalisés par RTE

Ouvrage	Seuil de déclenchement des travaux	Etat d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service mis à jour	Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR (en k€)	Coût prévisionnel actualisé au 31/12 avec l'indice TP12a (en k€)	Coût estimé au 31/12 (en k€)	Montant déjà dépensé à la date d'établissement du bilan ou de l'état (en k€)	Projet engagé	Commentaires
MOTHE-ACHARD : Création du 3e transformateur 90/20 kV de 36 MVA	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2034-S2	230	237	237	0	NON	
NORD-LOIRE-ATLANTIQUE : Création d'un poste 225/90/20 kV avec 1 TR 225/90 kV de 170 MVA et 1 TR 225/20 kV de 80 MVA	NON	3_FIN DE CONCERTATION	2031-S1	22570	23247	22353	162	NON	Coût estimé sans le 2e transformateur 225/20 kV qui fait l'objet d'une ligne séparée
NORD-LOIRE-ATLANTIQUE : Création du 2e transformateur 225/20 kV de 80 MVA	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2034-S2	0	0	190	0	NON	Séparation des coûts de création du poste et du 2e transformateur HTB/HTA
NORT-SUR-ERDRE : Création du 3e transformateur 90/20 kV de 36 MVA	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2034-S2	190	196	196	0	NON	
PALLUAU : Création du 3e transformateur 90/20 kV de 36 MVA	OUI	1_DÉCISION D'OUVERTURE DU PROJET	2027-S2	283	291	567	1	NON	Ecart à justifier
POUANCE : Création du 3e transformateur	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2034-S2	325	335	335	0	NON	

Travaux de création réalisés par RTE

Ouvrage	Seuil de déclenchement des travaux	Etat d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service mis à jour	Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR (en k€)	Coût prévisionnel actualisé au 31/12 avec l'indice TP12a (en k€)	Coût estimé au 31/12 (en k€)	Montant déjà dépensé à la date d'établissement du bilan ou de l'état (en k€)	Projet engagé	Commentaires
90/20 kV de 36 MVA									
PRE-EN-PAIL : Création du 2e transformateur 90/20 kV de 36 MVA	OUI	1_DÉCISION D'OUVERTURE DU PROJET	2028-S2	2390	2462	2492	8	NON	
PRE-EN-PAIL : Création du 3e transformateur 90/20 kV de 36 MVA	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2034-S2	290	299	299	0	NON	
RECOUVRANCE : Création du 3e transformateur 225/20 kV de 40 MVA	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2034-S2	165	170	170	0	NON	
RIAILLE : Création du 3e transformateur 90/20 kV de 36 MVA	OUI	11_MISE EN SERVICE DES OUVRAGES	2025-S1	525	541	218	212	OUI	La réalisation des travaux n'a pas nécessité la mise en œuvre de moyens provisoires tels que prévus initialement.
SEGRE : Création du 3e transformateur 90/20 kV de 36 MVA	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2034-S2	165	170	170	0	NON	
SILLE-LE-GUILLAUME : Création du 3e	NON	0_EN SURVEILLANCE	2034-S2	90	93	93	0	NON	

Travaux de création réalisés par RTE

Ouvrage	Seuil de déclenchement des travaux	Etat d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service mis à jour	Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR (en k€)	Coût prévisionnel actualisé au 31/12 avec l'indice TP12a (en k€)	Coût estimé au 31/12 (en k€)	Montant déjà dépensé à la date d'établissement du bilan ou de l'état (en k€)	Projet engagé	Commentaires
transformateur 90/20 kV de 36 MVA		DE LA DYNAMIQUE							
THEVALLES : Création du 2e transformateur 90/20 kV de 36 MVA	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2034-S2	2440	2513	2513	0	NON	
VALLET : Création du 3e transformateur 90/20 kV de 36 MVA	OUI	1_DÉCISION D'OUVERTURE DU PROJET	2029-S2	90	93	122	2	OUI	
VENDEE 1 : Extension du poste 225 kV avec 1 TR 225/20 kV de 80 MVA	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2034-S2	2535	2611	2611	0	NON	
VIBRAYE : Création du 3e transformateur 90/20 kV de 36 MVA	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2034-S2	845	870	795	0	NON	
VILLAINES-LA-JUHEL : Création du 3e transformateur 90/20 kV de 36 MVA	OUI	7_OBTENTION DE LA DERNIERE AUTORISATION	2026-S2	90	93	103	8	NON	

Travaux de l'état initial (ex création) réalisés par RTE

Travaux de l'état initial (ex création) réalisés par RTE									
Ouvrage	Seuil de déclenchement des travaux	Etat d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service mis à jour	Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR (en k€)	Coût prévisionnel actualisé au 31/12 avec l'indice TP12a (en k€)	Coût estimé au 31/12 (en k€)	Montant déjà dépensé à la date d'établissement du bilan ou de l'état (en k€)	Projet engagé	Commentaires
BENET : Création du 3e transformateur 90/20 kV de 36 MVA	OUI	11_MISE EN SERVICE DES OUVRAGES	2018-S2	50	64	45	45	OUI	
DERVAL : Création du 2e transformateur 90/20 kV de 36 MVA	OUI	11_MISE EN SERVICE DES OUVRAGES	2018-S1	740	940	706	706	OUI	
DERVAL : Création du 3e transformateur 90/20 kV de 36 MVA	OUI	11_MISE EN SERVICE DES OUVRAGES	2021-S2	50	64	92	92	OUI	
LASSAY : Création du 2e transformateur 90/20 kV de 36 MVA	OUI	11_MISE EN SERVICE DES OUVRAGES	2018-S1	50	64	61	61	OUI	
MOUZEUIL : Création du 2e transformateur 90/20 kV de 36 MVA	OUI	11_MISE EN SERVICE DES OUVRAGES	2020-S2	770	978	1144	1144	OUI	Evolution des prix du marché d'achat des matériels de poste.
MOUZEUIL : Création du 3e transformateur 90/20 kV de 36 MVA	OUI	11_MISE EN SERVICE DES OUVRAGES	2021-S1	50	64	45	45	OUI	

Travaux de l'état initial (ex création) réalisés par RTE									
Ouvrage	Seuil de déclenchement des travaux	Etat d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service mis à jour	Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR (en k€)	Coût prévisionnel actualisé au 31/12 avec l'indice TP12a (en k€)	Coût estimé au 31/12 (en k€)	Montant déjà dépensé à la date d'établissement du bilan ou de l'état (en k€)	Projet engagé	Commentaires
RIAILLE : Création du 2e transformateur 90/20 kV de 36 MVA	OUI	11_MISE EN SERVICE DES OUVRAGES	2019-S1	770	978	881	881	OUI	
Travaux de l'état initial (ex renforcement) réalisés par RTE									
Ouvrage	Seuil de déclenchement des travaux	Etat d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service mis à jour	Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR (en k€)	Coût prévisionnel actualisé au 31/12 avec l'indice TP12a (en k€)	Coût estimé au 31/12 (en k€)	Montant déjà dépensé à la date d'établissement du bilan ou de l'état (en k€)	Projet engagé	Commentaires
GENET : Création d'une cellule ligne complète et du fond de poste	OUI	10_TRAVAUX ENGAGES	2026-S2	560	711	711	56	OUI	
LES MAUGES - SOURDRIE : Création d'une 2e liaison 90 kV	OUI	7_OBTENTION DE LA DERNIERE AUTORISATION	2026-S2	450	572	1006	300	OUI	La solution technique a été modifiée, les études détaillées ont permis d'affiner le chiffrage des travaux.
MAMERS : Création d'une cellule ligne complète et du fond de poste	OUI	11_MISE EN SERVICE DES OUVRAGES	2021-S2	750	952	1229	1229	OUI	Les études détaillées ont permis d'affiner le chiffrage des travaux.
MOTHE-ACHARD : Création d'une cellule ligne	OUI	11_MISE EN SERVICE DES OUVRAGES	2021-S2	620	787	1052	1052	OUI	Les études détaillées ont permis d'affiner le chiffrage des travaux (travaux de

Travaux de l'état initial (ex renforcement) réalisés par RTE

Ouvrage	Seuil de déclenchement des travaux	Etat d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service mis à jour	Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR (en k€)	Coût prévisionnel actualisé au 31/12 avec l'indice TP12a (en k€)	Coût estimé au 31/12 (en k€)	Montant déjà dépensé à la date d'établissement du bilan ou de l'état (en k€)	Projet engagé	Commentaires
complète et du fond de poste									fondations supplémentaires).
POUANCE : Création d'une cellule ligne complète et du fond de poste	OUI	11_MISE EN SERVICE DES OUVRAGES	2020-S2	540	686	959	959	OUI	La réalisation des travaux a nécessité la mise en œuvre de moyens provisoires plus importants que prévu initialement.
VALLET : Création d'une cellule ligne complète et du fond de poste	OUI	11_MISE EN SERVICE DES OUVRAGES	2021-S2	700	889	891	891	OUI	
VIBRAYE : Création d'une cellule ligne complète et du fond de poste	OUI	11_MISE EN SERVICE DES OUVRAGES	2025-S1	570	724	628	628	OUI	
VILLAINES-LA-JUHEL : Installation d'automates d'exploitation (DRS et ADA)	OUI	11_MISE EN SERVICE DES OUVRAGES	2017-S2	50	64	13	13	OUI	

Travaux de renforcement réalisés par RTE

Travaux de renforcement réalisés par RTE									
Ouvrage	Seuil de déclenchement des travaux	Etat d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service mis à jour	Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR (en k€)	Coût prévisionnel actualisé au 31/12 avec l'indice TP12a (en k€)	Coût estimé au 31/12 (en k€)	Montant déjà dépensé à la date d'établissement du bilan ou de l'état (en k€)	Projet engagé	Commentaires
ALENCON - Z TOUANIÈRE : Renforcement de la liaison 90 kV	OUI	1_DÉCISION D'OUVERTURE DU PROJET	2028-S1	7490	7715	7425	260	OUI	
BRUFFIÈRE : Création d'une cellule ligne complète et du fond de poste	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2027-S2	1720	1772	1772	0	NON	
BUTTAVENT : Création d'une self 90 kV de 30 Mvar	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2033-S2	4050	4172	4172	0	NON	
CRAON - Z ASTILLE : Renforcement de la liaison 90 kV	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2031-S2	4790	4934	4934	0	NON	
DERVAL - ISSE : Création d'une liaison souterraine 90 kV	OUI	21_TRAVAUX ABANDONNÉS		0	0	0	0	NON	Projet remplacé par ISSE - LOUISFERT et DERVAL entrée en coupure 90 kV car solution moins coûteuse
DERVAL : Entrée en coupure 90 kV	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2034-S2	240	247	247	0	NON	
DISTRE - Z MERON :	OUI	0_EN SURVEILLANCE	2031-S2	8120	8364	8364	0	NON	

Travaux de renforcement réalisés par RTE

Ouvrage	Seuil de déclenchement des travaux	Etat d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service mis à jour	Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR (en k€)	Coût prévisionnel actualisé au 31/12 avec l'indice TP12a (en k€)	Coût estimé au 31/12 (en k€)	Montant déjà dépensé à la date d'établissement du bilan ou de l'état (en k€)	Projet engagé	Commentaires
Renforcement de la liaison 90 kV		DE LA DYNAMIQUE							
DISTRE : Mutation de 2 transformateurs 225/90 kV de 70 MVA en 170 MVA	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2034-S2	19600	20188	20188	0	NON	
EST-LOIRE-ATLANTIQUE : Création d'une 2e adduction optique	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2032-S2	2130	2194	2194	0	NON	
FOUCAUDIERE : Création d'une cellule ligne complète et du fond de poste	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2030-S2	1765	1818	1818	0	NON	
ISSE - LOUISFERT : Création d'une liaison aérosouterraine 90 kV	OUI	1_DÉCISION D'OUVERTURE DU PROJET	2031-S2	15910	16387	15259	2	NON	De nouvelles études ont permis d'affiner la solution de renforcement.
LASSAY - MAYENNE : Création d'une liaison souterraine 90 kV	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2033-S2	22285	22954	22954	0	NON	
LAVAL - Z ASTILLE : Renforcement de la liaison 90 kV	OUI	1_DÉCISION D'OUVERTURE DU PROJET	2029-S2	14783	15226	10950	50	NON	Une stratégie de renforcement en aérien moins coûteuse est privilégiée.
LES GRUES : Création d'une	NON	0_EN SURVEILLANCE	2026-S2	1640	1689	1689	0	NON	

Travaux de renforcement réalisés par RTE

Ouvrage	Seuil de déclenchement des travaux	Etat d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service mis à jour	Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR (en k€)	Coût prévisionnel actualisé au 31/12 avec l'indice TP12a (en k€)	Coût estimé au 31/12 (en k€)	Montant déjà dépensé à la date d'établissement du bilan ou de l'état (en k€)	Projet engagé	Commentaires
cellule ligne complète et du fond de poste		DE LA DYNAMIQUE							
LOUISFERT : Création d'une self 90 kV de 30 Mvar	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2034-S2	4190	4316	4316	0	NON	
MERON - Z MERON : Renforcement de la liaison 90 kV	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2031-S2	100	103	103	0	NON	
NORD-LOIRE-ATLANTIQUE : Création d'une 2e adduction optique	NON	3_FIN DE CONCERTATION	2031-S1	1430	1473	1473	0	NON	
PLESSIS-MACE - SEGRE : Renforcement de la liaison 90 kV	OUI	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2030-S2	7090	7303	16700	0	NON	Le besoin en capacité de transit est plus élevé que prévu, ce qui implique des travaux plus importants sur la liaison.
ST-ETIENNE-DE-MONTLUC : Création d'une cellule ligne complète et du fond de poste	OUI	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2030-S2	1575	1622	1622	0	NON	
Zone d'Angers - Le Mans : Installation d'un automate de zone	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2034-S2	500	515	515	0	NON	

Travaux de renforcement réalisés par RTE

Ouvrage	Seuil de déclenchement des travaux	Etat d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service mis à jour	Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR (en k€)	Coût prévisionnel actualisé au 31/12 avec l'indice TP12a (en k€)	Coût estimé au 31/12 (en k€)	Montant déjà dépensé à la date d'établissement du bilan ou de l'état (en k€)	Projet engagé	Commentaires
Zone de Cholet - La Roche-sur-Yon : Installation d'un automate de zone	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2034-S2	500	515	515	0	NON	
Zone de LOUISFERT - CHATEAUBRIANT : Installation d'un automate de zone	OUI	11_MISE EN SERVICE DES OUVRAGES	2025-S2	500	515	337	207	OUI	
Zone de Le Mans - Saumur : Installation d'un automate de zone	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2034-S2	500	515	515	0	NON	
Zone de Luçon : Installation d'un automate de zone	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2034-S2	500	515	515	0	NON	
Zone de MAYENNE - SARTHE : Installation d'un automate de zone	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2034-S2	500	515	515	0	NON	
Zone de Nantes - St-Nazaire : Installation d'un automate de zone	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2034-S2	500	515	515	0	NON	
Zone de Saumur : Installation d'un automate de zone	NON	0_EN SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2034-S2	500	515	515	0	NON	

Etat financier du schéma

Les indicateurs financiers présentés dans ce chapitre sont définis comme suit :

- Quote-part perçue : elle représente la vision à date des règlements réalisés par les producteurs au titre du raccordement de leurs projets. Les installations en service sont réputées avoir versé l'intégralité de la quote-part leur revenant, tandis que seule la facturation partielle des installations en développement est prise en compte selon leur échéancier de paiement ;
- Quote-part perçue et engagée : montant correspondant à l'intégralité de la quote-part due pour le raccordement des projets EnR non diffus en service et en développement inscrits au schéma ;
- Sommes dépensées : il s'agit du cumul des « Sommes déjà dépensées » figurant dans les tableaux détaillés des annexes 2 et 3 aux rubriques « créations » de RTE et des GRD ;
- Sommes engagées ou dépensées et engagées : total des « sommes déjà dépensées » pour les travaux mis en service et des « coûts estimés » pour les travaux engagés figurant dans les tableaux détaillés des annexes 2 et 3 aux rubriques « créations » de RTE et des GRD ;
- Dépenses estimées : somme du « coût estimé » figurant dans les tableaux détaillés des annexes 2 et 3 de tous les travaux de créations de RTE et des GRD.

Capacités réservées par poste

Tableau des capacités réservées au 31 décembre 2025			
Poste	Capacité réservée sur le poste (MW)	Capacité réservée affectée (MW)	Capacité réservée résiduelle (MW)
ANCENIS	49.0	18.1	30.9
ANGERS	30.0	0.8	29.2
ARNAGE	17.0	18.1	-1.1
ASTILLE	4.0	5.3	-1.3
AUBIGNE	36.0	44.5	-8.5
AVRILLE	13.0	1.3	11.7
BAUGE	74.0	24.9	49.1
LA BAULE	27.0	2.0	25.0
BENETIERE	25.0	3.2	21.8
BENET	25.0	13.3	11.7
BLAIN	35.0	14.2	20.8
BLANCHARDIERE	50.0	16.3	33.7
BLOTTEREAU (SNCF)	0.0	0.0	0.0
BONNETABLE	84.0	4.6	79.4
BOUFFERE	9.0	9.9	-0.9
BRAINS	9.0	5.6	3.4
BREIL	76.0	24.5	51.5
BRUFFIERE	15.0	7.9	7.1

Tableau des capacités réservées au 31 décembre 2025

Poste	Capacité réservée sur le poste (MW)	Capacité réservée affectée (MW)	Capacité réservée résiduelle (MW)
BUTTAVENT	0.0	0.0	0.0
BEAUCOUZE	15.0	6.4	8.6
BEAUPUY	40.0	26.7	13.3
BEAUVOIR	26.0	2.4	23.6
CLAIRE-FONTAINE	9.5	9.2	0.3
CHATEAU-GONTIER	67.0	24.0	43.0
CHATEAU-DU-LOIR	40.0	7.1	32.9
CARQUEFOU	35.0	15.1	19.9
CHABOT	24.0	8.1	15.9
CHABOSSIÈRE (LA)	24.0	1.9	22.1
CHACE	0.0	0.0	0.0
CHALLANS	36.0	15.2	20.8
CHANGE	19.0	18.5	0.5
LA CHATAIGNERAIE	35.0	37.8	-2.8
CHAVAGNES	17.0	18.3	-1.3
CHEMILLE	65.0	35.8	29.2
CHEVIRE	10.0	9.7	0.3
CHEVAIN	47.0	20.1	26.9
CHOLET	74.0	22.0	52.0
CHANTENAY	27.0	0.9	26.1
COMMERVEIL	0.0	0.0	0.0
CONNERRE	13.0	17.5	-4.5
LA CONRAIE	13.0	1.9	11.1
CORDEMAIS-POSTE	0.0	0.0	0.0
CORBIÈRE (LA)	0.0	0.0	0.0
CHAMPFLEUR	0.0	0.0	0.0
CRAON	32.0	26.5	5.5
CROQUELOUP	70.0	6.4	63.6
LE CRUCHET	12.0	10.1	1.9
CHATEAUBRIANT	40.0	18.6	21.4
DOUE-LA-FONTAINE	74.0	5.3	68.7
DERVAL	13.0	11.5	1.5
DISTRE	90.0	10.0	80.0
DONGES (E.D.F. ET ELF FRANCE)	23.0	11.0	12.0
DOULON	18.0	0.7	17.3
EST-LOIRE-ATLANTIQUE	160.0	120.0	40.0
ECOMMOY	12.0	7.0	5.0
ECOULANT	0.0	0.0	0.0

Tableau des capacités réservées au 31 décembre 2025

Poste	Capacité réservée sur le poste (MW)	Capacité réservée affectée (MW)	Capacité réservée résiduelle (MW)
EPINAY	4.0	3.3	0.7
ERNEE	7.0	9.5	-2.5
ESSARTS	7.0	8.5	-1.5
EVRON 1	0.0	0.0	0.0
EVRON 2	107.0	109.3	-2.3
LA FERTE-BERNARD	13.0	14.6	-1.6
FONTENAY-LE-COMTE	22.0	24.0	-2.0
FAYMOREAU	52.0	35.7	16.3
LA FLECHE	24.0	17.0	7.0
LA FOUCAUDIERE	11.0	1.5	9.5
FOURAUDERIE	74.0	9.5	64.5
FREIGNE	28.0	15.0	13.0
FRESNAY	56.0	28.1	27.9
GRAND LIEU	9.0	8.5	0.5
GRAND LUCE	83.0	3.3	79.7
GALOREAUX	0.0	0.0	0.0
GENET	5.5	6.9	-1.4
GESVRES	26.0	10.1	15.9
GORRON	36.0	8.7	27.3
GOULAIN	12.0	7.5	4.5
LES GRUES	10.0	4.2	5.8
GUERANDE	8.0	4.7	3.3
GUERINIERE	11.0	0.5	10.5
GUERSAC	0.0	0.0	0.0
HEINLEX	26.0	4.8	21.2
HERBIGNAC	5.0	2.5	2.5
LES HERBIERS	39.0	23.3	15.7
ILE-D ELLE	0.0	0.0	0.0
ILE DE NANTES	12.0	0.5	11.5
ISSE	15.0	8.4	6.6
JUIGNE-SUR-LOIRE	51.0	7.7	43.3
JOLI-MAI	21.0	1.9	19.1
LION D OR	20.0	2.5	17.5
LASSAY	33.0	4.5	28.5
LAVAL	55.0	6.1	48.9
LONGEVILLE	19.0	14.8	4.2
LONGUE	38.0	11.4	26.6
LOUE	39.5	42.8	-3.3

Tableau des capacités réservées au 31 décembre 2025

Poste	Capacité réservée sur le poste (MW)	Capacité réservée affectée (MW)	Capacité réservée résiduelle (MW)
LOUISFERT	0.0	0.0	0.0
LUCON	17.0	19.0	-2.0
LE LUDE	48.0	6.0	42.0
MOTHE ACHARD	46.0	14.0	32.0
MACHECOUL	16.0	19.4	-3.4
MAMERS	40.0	12.3	27.7
MAUGES (LES)	0.0	0.0	0.0
MAYENNE	38.0	42.6	-4.6
MAZE	31.0	6.5	24.5
MERLATIERE	47.6	0.0	47.6
MERON	90.0	1.8	88.2
MESLAY	56.0	48.6	7.4
MOLIERE	0.0	0.0	0.0
MOUZEUIL	22.0	22.8	-0.8
MONTLUC	10.0	11.5	-1.5
MONTREUIL-SUR-LOIR	50.0	21.9	28.1
NORD-LOIRE-ATLANTIQUE	160.0	11.6	148.4
NORT-SUR-ERDRE	20.5	36.4	-15.9
OLONNE	23.0	5.6	17.4
ORVAULT	0.0	0.0	0.0
UDON	0.0	0.0	0.0
PONT-DE-GENNES	0.0	0.0	0.0
PLESSIS-MACE	36.0	10.1	25.9
PRE-EN-PAIL	56.0	4.8	51.2
PAIMBOEUF	0.0	0.0	0.0
PALLUAU	36.0	29.0	7.0
LES PLESSSES	15.0	5.8	9.2
LA PLUMASSERIE	9.0	0.6	8.4
PORNIC	22.0	5.2	16.8
POUANCE	53.0	10.3	42.7
POUZAUGES	22.0	27.0	-5.0
LE PRAUD	22.0	16.0	6.0
PRINQUIAU	0.0	0.0	0.0
PONTCHATEAU	22.0	11.2	10.8
PUYBELLARD	20.0	30.4	-10.4
QUINTES (LES)	120.0	120.0	0.0
LA ROCHE-SUR-YON	22.0	11.9	10.1
RECOUVRANCE	54.0	27.7	26.3

Tableau des capacités réservées au 31 décembre 2025

Poste	Capacité réservée sur le poste (MW)	Capacité réservée affectée (MW)	Capacité réservée résiduelle (MW)
LE RECREDY	24.0	13.4	10.6
RIAILLE	29.5	31.9	-2.4
LA ROSERAIE	26.0	3.2	22.8
SCEAUX-BOESSE	0.0	0.0	0.0
SILLE-LE-GUILLAUME	20.0	15.5	4.5
SABLE	44.0	18.7	25.3
SAUMUR	82.0	6.1	75.9
SAVENAY	17.0	6.5	10.5
SEGRE	61.0	18.2	42.8
SEVERAC	44.0	6.4	37.6
SIRMIERE	20.0	20.6	-0.6
SORINIERES	29.0	11.1	17.9
SOULLANS	0.0	0.0	0.0
LA SOURDRIE	19.0	9.0	10.0
SAINT-SYLVAIN-D'ANJOU	12.0	12.7	-0.7
ST-BARTHELEMY	26.0	3.5	22.5
ST-PHILBERT-DE-BOUAIN	18.0	15.3	2.7
ST-CALAIS	12.0	8.3	3.7
ST-PIERRE-LA-COUR	0.0	0.0	0.0
ST-GEORGES	45.0	15.6	29.4
ST-GILLES	25.0	18.8	6.2
SAINT-HERBLAIN	3.4	2.6	0.8
STE-JAMME-SUR-SARTHE	17.0	11.3	5.7
ST-JOSEPH	21.0	3.7	17.3
ST-PIERRE-MONTLIMART	16.5	24.4	-7.9
ST-JEAN-DE-MONTS	22.0	5.1	16.9
ST-NAZAIRE	30.0	8.8	21.2
STE-PAZANNE	14.0	19.7	-5.7
ST-PERE-EN-RETZ	21.0	14.6	6.4
SAINT-HILAIRE-DE-RIEZ	16.0	6.6	9.4
LA SUZE	12.0	13.4	-1.4
TANNEURS	21.0	0.2	20.8
THEVALLES	36.0	3.3	32.7
THIBAUDIERE (LA)	0.0	0.0	0.0
THORIGNE	43.0	12.2	30.8
TRELAZE	16.0	3.1	12.9
TRIGNAC (SNCF)	0.0	0.0	0.0
VILLAINES-LA-JUHEL	10.0	12.4	-2.4

Tableau des capacités réservées au 31 décembre 2025

Poste	Capacité réservée sur le poste (MW)	Capacité réservée affectée (MW)	Capacité réservée résiduelle (MW)
VALLET	36.0	5.7	30.3
VENDEE 1	80.0	0.0	80.0
VERTOU	0.0	0.0	0.0
VIBRAYE	38.0	4.8	33.2
VION	32.0	5.3	26.7
YVRE L EVEQUE	0.0	0.0	0.0